Cadre des principes de pratique

Footprint

Co-funded by
the European Union

Table des matières

Introduction **5**

Qu'est-ce que le cadre des principes de pratique « FOOTPRINT » ? **6**

À qui s'adresse ce cadre ? **6**

Cadres de développement durable et systèmes de certification **7**

Pourquoi les cadres de développement durable sont-ils importants ? 7
Contexte politique européen 7
Pacte vert pour l'Europe 7
Feuille de route de l'UE pour la transition du tourisme 8
Plan d'action pour l'économie circulaire 8
Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030 8
GreenEntreComp : le cadre européen des compétences en matière de développement durable 8
Systèmes de certification de la durabilité dans le tourisme 9
Label écologique de l'UE 9
EarthCheck 9

Comment utiliser ce cadre **10**

Principe n° 1 : Responsabilité environnementale **13**

Définition 13
Importance 13
Actions clés pour les PME 15
Application dans les secteurs du tourisme 16
Écotourisme 16
Tourisme culturel 16
Tourisme d'aventure 17
Feuille de route pour la mise en œuvre 17
Résumé 19

Principe n° 2 : Biodiversité et ressources naturelles **21**

Définition 21
Importance 21
Avantages pour les PME 22
Mesures clés pour les PME 23
Application dans les secteurs du tourisme 24
Écotourisme 24
Tourisme culturel 24
Tourisme d'aventure 25
Feuille de route pour la mise en œuvre 25
Résumé 26

Principe n° 3 : Durabilité culturelle **28**

Définition 28
Importance 28
Avantages pour les PME 29
Actions clés pour les PME 29
Application dans les secteurs du tourisme 30

Co-funded by the European Union

Footprint

Écotourisme....30
Tourisme culturel....31
Tourisme d'aventure....31
Feuille de route pour la mise en œuvre....31
Résumé....32

Principe nº 4 : Gestion durable des ressources....34
Définition....34
Importance....34
Relever les défis environnementaux, sociaux et économiques....34
Avantages pour les PME....35
Actions clés pour les PME....35
Application dans les secteurs du tourisme....36
Écotourisme :....36
Tourisme culturel :....37
Tourisme d'aventure :....37
Feuille de route pour la mise en œuvre....38
Résumé....38

Principe nº 5 : Autonomisation des communautés et inclusion sociale....40
Définition....40
Importance....41
Relever les défis sociaux et communautaires....41
Avantages pour les PME....41
Actions clés pour les PME....42
Application dans les secteurs du tourisme....43
Écotourisme....43
Tourisme culturel....44
Tourisme d'aventure....44
Feuille de route pour la mise en œuvre....45
Résumé....46

Principe nº 6 : Action climatique et résilience....48
Définition....48
Importance....48
Relever les défis environnementaux, culturels et sociaux....48
Avantages pour les PME....49
Actions clés pour les PME....50
Application dans les secteurs du tourisme....51
Écotourisme....51
Tourisme culturel....51
Tourisme d'aventure....52
Feuille de route pour la mise en œuvre....52
Résumé....54

Principe nº 7 : Éducation et mobilisation des visiteurs....56
Définition....56
Importance....56
Relever les défis environnementaux, culturels et sociaux....56
Avantages pour les PME....57
Actions clés pour les PME....58
Application dans les secteurs du tourisme....59
Écotourisme....59

Tourisme culturel..... 59
Tourisme d'aventure..... 59
Feuille de route pour la mise en œuvre..... 60
Résumé..... 61

Principe nº 8 : Innovation et outils de transition écologique..... 63
Définition..... 63
Importance..... 63
Relever les défis environnementaux, sociaux et économiques..... 63
Avantages pour les PME..... 64
Mesures clés pour les PME..... 64
Application dans les secteurs du tourisme..... 65
Écotourisme..... 65
Tourisme culturel..... 66
Tourisme d'aventure..... 66
Feuille de route pour la mise en œuvre..... 66
Résumé..... 67

Guide de mise en œuvre – Votre parcours vers le développement durable..... 69
Outil d'auto-évaluation en matière de développement durable..... 73

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE..... 76

DÉFINIR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SMART..... 79

Conclusion..... 82
Un cadre d'action..... 82
Soutenir la transition environnementale..... 82
Renforcer la durabilité sociale et culturelle..... 83
Favoriser le changement comportemental et organisationnel..... 83
Des améliorations progressives à la transformation à long terme..... 84

Réflexion finale..... 84

Références..... 86

CADRE DES PRINCIPES DE PRATIQUE

Introduction

Introduction

Le tourisme est l'un des secteurs économiques les plus importants d'Europe : il génère des emplois, soutient le développement régional et contribue de manière significative aux économies locales. Dans le même temps, le tourisme dépend fortement de la qualité des environnements naturels, culturels et sociaux dans lesquels il s'inscrit. Le succès à long terme des entreprises touristiques repose donc sur la protection et la gestion durable des destinations, des communautés et des ressources qui attirent les visiteurs en premier lieu.

Partout en Europe, les PME touristiques sont de plus en plus confrontées à des défis complexes en matière de durabilité. Le changement climatique, la perte de biodiversité, la raréfaction des ressources, l'évolution des attentes des visiteurs et les exigences réglementaires en constante évolution transforment le mode de fonctionnement des entreprises touristiques. Des enjeux tels que la hausse des coûts énergétiques, le stress hydrique, la gestion des déchets, le surtourisme et la dégradation de l'environnement ne sont plus des préoccupations futures, mais des réalités actuelles qui affectent directement les performances, la compétitivité et la résilience des entreprises. Dans le même temps, les PME touristiques occupent une position unique pour être les moteurs d'un changement positif. À travers leurs activités quotidiennes, leurs décisions d'achat, leurs interactions avec les visiteurs et leurs partenariats avec les communautés locales, les PME peuvent jouer un rôle significatif pour soutenir la transition vers un écosystème touristique plus durable.

Conscient de cette opportunité, le projet FOOTPRINT a élaboré le « Cadre des principes de pratique » afin d'aider les PME touristiques à traduire leurs ambitions en matière de développement durable en actions concrètes. Plutôt que de présenter le développement durable comme un ensemble d'initiatives isolées, ce cadre promeut une approche structurée et intégrée qui intègre la durabilité environnementale, sociale, culturelle et économique dans la prise de décision des entreprises. Ce cadre est conçu pour aider les PME touristiques à identifier les domaines prioritaires à améliorer, à mettre en œuvre des mesures concrètes en faveur de la durabilité, à renforcer la résilience de leur entreprise et à aligner leurs activités sur les nouvelles priorités européennes en matière de durabilité et sur les attentes du marché. Il offre un parcours clair, de la prise de conscience à l'action, permettant aux entreprises d'adopter progressivement des pratiques plus durables en fonction de leur taille, de leurs capacités et de leur niveau de maturité. En aidant les PME du secteur du tourisme à renforcer leurs performances en matière de développement durable, ce cadre contribue à l'objectif plus large de créer un secteur touristique respectueux de l'environnement, socialement inclusif, économiquement résilient et capable de générer de la valeur à long terme tant pour les destinations et les communautés que pour les entreprises et les visiteurs.

Qu'est-ce que le cadre des principes de pratique « FOOTPRINT » ?

Le cadre des principes de pratique est un guide pratique élaboré pour aider les PME du secteur du tourisme à mettre en œuvre des principes de développement durable dans leurs activités quotidiennes et leurs stratégies commerciales à long terme. Ce cadre rassemble huit principes de pratique interdépendants qui abordent les dimensions environnementales, sociales, culturelles et économiques clés du tourisme durable. Chaque principe offre une vue d'ensemble du sujet, explique sa pertinence pour les PME du secteur touristique, décrit les mesures concrètes que les entreprises peuvent prendre et propose une feuille de route de mise en œuvre pour favoriser l'amélioration continue. Plutôt que d'imposer une approche unique, ce cadre reconnaît que les PME du secteur touristique opèrent dans des contextes très variés et sont confrontées à des défis différents selon leur taille, leur localisation, leurs ressources et leur modèle économique. C'est pourquoi ces principes sont conçus pour être flexibles et évolutifs, permettant ainsi aux entreprises d'adopter des mesures adaptées à leur situation particulière.

Ce cadre doit être considéré comme un outil de référence pratique qui facilite la prise de décision, la planification et la mise en œuvre. Il peut être utilisé pour identifier les priorités, orienter les améliorations en matière de développement durable, soutenir la formation du personnel, renforcer l'engagement des parties prenantes et préparer les entreprises aux programmes de certification en matière de développement durable ou aux exigences de reporting. Ensemble, ces huit principes constituent une base structurée pour bâtir des entreprises touristiques plus durables, plus résilientes et tournées vers l'avenir.

À qui s'adresse ce cadre ?

Le cadre de référence des principes de bonne pratique a été élaboré principalement à l'intention des PME du secteur du tourisme opérant dans divers secteurs et destinations touristiques. Il peut s'avérer particulièrement pertinent pour :

- aux prestataires d'hébergement, notamment les hôtels, les chambres d'hôtes, les campings et les entreprises de tourisme rural ;
- Les voyagistes et les prestataires de services touristiques.
- Les organismes de tourisme culturel et patrimonial.
- Les prestataires de tourisme d'aventure et de plein air.
- Les attractions touristiques et les prestataires d'expériences.
- Organismes de gestion des destinations et réseaux touristiques.
- Organismes de soutien au tourisme, associations professionnelles et chambres de commerce.
- Prestataires d'enseignement et de formation professionnels accompagnant les entreprises touristiques.

Ce cadre peut être utilisé par les chefs d'entreprise, les dirigeants, les coordinateurs en matière de développement durable, les membres du personnel et les organismes de soutien externes qui cherchent à renforcer les pratiques de développement durable et à soutenir la transition écologique au sein du secteur du tourisme. Quel que soit le point de départ, ce cadre encourage un processus d'amélioration continue, permettant aux organisations de renforcer progressivement leurs performances en matière de développement durable au fil du temps.

Cadres de développement durable et systèmes de certification

Pourquoi les cadres de développement durable sont-ils importants ?

La transition vers un tourisme plus durable exige des entreprises qu'elles trouvent un équilibre entre la protection de l'environnement, la responsabilité sociale, la viabilité économique et la résilience à long terme. Si de nombreuses PME du secteur touristique reconnaissent l'importance du développement durable, il peut s'avérer difficile de déterminer par où commencer et comment mesurer les progrès réalisés. Les cadres européens de développement durable, les initiatives politiques et les systèmes de certification fournissent des orientations précieuses en aidant les entreprises à comprendre les priorités en matière de développement durable, à identifier les domaines d' , à mettre en œuvre des actions concrètes et à évaluer leurs progrès par rapport à des normes reconnues. Ils aident également les PME du secteur du tourisme à répondre aux attentes en constante évolution des clients, à accéder à de nouvelles opportunités de marché, à renforcer leur compétitivité et à se préparer aux futures évolutions réglementaires.

Le cadre des principes de bonne pratique a été élaboré en conformité avec les cadres européens reconnus en matière de développement durable et les systèmes de certification touristique. Ensemble, ces ressources constituent une base structurée pour soutenir la transition écologique au sein du secteur du tourisme.

Contexte politique européen

Pacte vert pour l'Europe

Le Pacte vert pour l'Europe est la stratégie de croissance à long terme de l'Union européenne visant à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre d'ici 2050. Il vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à améliorer l'efficacité des ressources, à protéger la biodiversité et à soutenir une transition équitable et inclusive vers une économie durable.

Pour les PME du secteur du tourisme, le Pacte vert souligne l'importance de réduire les impacts environnementaux, d'améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation des ressources, de soutenir la

conservation de la biodiversité et de renforcer la résilience climatique. Bon nombre des actions présentées dans le présent cadre contribuent directement à ces objectifs.

Feuille de route de l'UE pour la transition du tourisme

La feuille de route de l'UE pour la transition du tourisme fournit un plan d'action visant à soutenir la transition écologique et numérique de l'écosystème touristique européen. Elle encourage les acteurs du tourisme à améliorer la gestion de la durabilité, à adopter l'innovation, à renforcer la résilience et à améliorer la collaboration entre les destinations et les chaînes de valeur.

Le cadre des principes de bonne pratique soutient ces ambitions en traduisant les priorités en matière de durabilité en actions concrètes que les PME du secteur du tourisme peuvent mettre en œuvre dans le cadre de leurs activités quotidiennes et de leurs processus de planification à long terme.

Plan d'action pour l'économie circulaire

Le plan d'action pour l'économie circulaire promeut l'utilisation efficace des ressources en encourageant les entreprises à réduire les déchets, à prolonger le cycle de vie des produits, à favoriser la réutilisation et le recyclage, et à minimiser la consommation de ressources. Pour les PME du secteur du tourisme, l'adoption des principes de l'économie circulaire peut permettre de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer l'efficacité des ressources et de minimiser les impacts environnementaux. Ces concepts sont particulièrement pertinents au regard des principes de responsabilité environnementale, de gestion durable des ressources, ainsi que des outils d'innovation et de transition écologique.

Stratégie de l'UE en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030

La stratégie de l'UE en matière de biodiversité vise à protéger et à restaurer les écosystèmes, à inverser la tendance à la perte de biodiversité et à renforcer la conservation de la nature dans toute l'Europe. Étant donné que de nombreuses destinations touristiques dépendent directement de la santé des environnements naturels, la protection de la biodiversité est un élément clé du développement du tourisme durable. Les principes relatifs à la biodiversité et aux ressources naturelles, à l'action pour le climat et à la résilience, ainsi qu'à la responsabilité environnementale contribuent directement à ces objectifs.

GreenEntreComp : le cadre européen des compétences en matière de développement durable

GreenEntreComp est le cadre européen des compétences en matière de développement durable élaboré par le Centre commun de recherche de la Commission européenne. Il fournit un cadre de référence commun pour les connaissances, les compétences et les attitudes nécessaires pour soutenir une réflexion et une action durables dans tous les secteurs. Ce cadre encourage les individus et les organisations à développer des compétences qui favorisent la création de valeur durable, la pensée systémique, la collaboration, la prise de décision éthique et la planification à long terme. GreenEntreComp s'articule autour de trois domaines de compétences :

Idées et opportunités

Reconnaître les défis du développement durable et identifier les opportunités de créer un impact environnemental, social et économique positif.

Ressources

Mobiliser les personnes, les connaissances, les partenariats et les ressources pour soutenir des programmes durables et le changement organisationnel.

Passage à l'action

Planifier, mettre en œuvre, évaluer et améliorer en continu les actions de développement durable sur le terrain. Les huit principes de pratique présentés dans ce cadre aident les PME du secteur du tourisme à appliquer les compétences GreenEntreComp dans leurs activités et leurs stratégies de développement durable.

Systèmes de certification de la durabilité dans le tourisme

Label écologique de l'UE

Le label écologique de l'UE est le label environnemental officiel volontaire de l'Union européenne. Il est attribué aux hébergeurs touristiques et aux campings qui font preuve d'une performance environnementale élevée et répondent à des critères stricts en matière de durabilité. Les principaux domaines évalués sont les suivants :

- L'efficacité énergétique et l'utilisation des énergies renouvelables
- La préservation de l'eau
- Prévention et recyclage des déchets
- Pratiques d'achat durables
- Les systèmes de gestion environnementale
- Information et sensibilisation des visiteurs

Le label écologique de l'UE offre aux entreprises du secteur du tourisme un moyen reconnu et crédible de démontrer leur engagement en faveur de l'environnement, tout en renforçant la confiance des clients et leur visibilité sur le marché.

EarthCheck

EarthCheck est un programme de certification et d'analyse comparative en matière de développement durable, reconnu à l'échelle internationale et spécialement conçu pour le secteur du voyage et du tourisme. Il fournit un cadre fondé sur des données scientifiques qui permet aux entreprises touristiques et aux destinations de mesurer, de suivre et d'améliorer leurs performances en matière de développement durable au fil du temps. EarthCheck évalue toute une série d'indicateurs de développement durable, notamment :

- La consommation d'énergie

- La consommation d'eau
- La gestion des déchets
- Émissions de carbone
- La préservation de la biodiversité
- Engagement communautaire
- Durabilité sociale et culturelle

Grâce à des analyses comparatives et à une vérification indépendante, EarthCheck favorise l'amélioration continue et aide les organisations à faire preuve de responsabilité, de transparence et d'un engagement à long terme en faveur de pratiques touristiques durables.

Comment utiliser ce cadre

Le cadre des principes de pratique FOOTPRINT est conçu comme un outil de mise en œuvre pratique destiné à accompagner les PME du secteur du tourisme dans leur transition vers des modèles économiques plus durables, plus résilients et tournés vers l'avenir. Plutôt que de présenter la durabilité comme une série d'actions isolées, ce cadre propose une approche structurée qui aide les entreprises à intégrer la durabilité dans leurs opérations quotidiennes, leur planification stratégique et leur prise de décision à long terme.

Ce cadre vient compléter des cadres de durabilité plus larges, des initiatives politiques et des systèmes de certification. Les politiques européennes telles que le Pacte vert pour l'Europe, la Feuille de route de l'UE pour la transition du tourisme, le Plan d'action pour l'économie circulaire et la Stratégie de l'UE en matière de biodiversité définissent la voie à suivre pour le secteur du tourisme. GreenEntreComp identifie les compétences nécessaires pour soutenir la prise de décision durable et le changement organisationnel, tandis que des systèmes de certification tels que le label écologique de l'UE et EarthCheck fournissent des mécanismes permettant d'évaluer les performances et de démontrer les résultats obtenus. S'appuyant sur ces fondements, le cadre des principes de pratique traduit les priorités en matière de durabilité en actions concrètes que les PME du secteur du tourisme peuvent mettre en œuvre au sein de leurs propres organisations.

Ce cadre s'articule autour de huit principes de pratique interdépendants qui reflètent les dimensions clés du tourisme durable :

- Responsabilité environnementale
- Biodiversité et ressources naturelles
- Durabilité culturelle
- Gestion durable des ressources
- Autonomisation des communautés et inclusion sociale
- Action climatique et résilience
- Sensibilisation et implication des visiteurs
- Innovation et outils de transition écologique

Chaque principe explore un aspect spécifique du développement durable et suit une structure commune, comprenant :

- Une définition du principe et de sa pertinence pour les PME du secteur du tourisme ;
- Une explication de l'importance de ce principe ;
- Des mesures concrètes que les entreprises peuvent mettre en œuvre ;
- Des exemples d'application dans différents secteurs du tourisme ;
- Une feuille de route pour la mise en œuvre ;
- Un résumé des points clés à retenir.

Ces principes sont conçus pour être flexibles et évolutifs, en tenant compte du fait que les PME du secteur touristique opèrent dans des contextes variés et peuvent se trouver à des stades différents de leur parcours vers le développement durable. On n'attend pas des entreprises qu'elles mettent en œuvre toutes les mesures immédiatement. Au contraire, ce cadre encourage une approche progressive, permettant aux organisations de hiérarchiser les actions en fonction de leurs besoins, de leurs ressources et de leur niveau de maturité. L'une des principales caractéristiques de ce cadre est sa perspective systémique. Les entreprises touristiques n'opèrent pas de manière isolée, mais au sein d'écosystèmes de destinations interconnectés impliquant des visiteurs, des fournisseurs, des communautés locales, des pouvoirs publics et des environnements naturels. C'est pourquoi ce cadre encourage les PME à prendre en compte les impacts et les opportunités non seulement au sein de leurs propres activités, mais aussi à travers l'ensemble de leurs chaînes de valeur et de leurs réseaux de parties prenantes.

Le cadre intègre également des approches tant d'atténuation que d'adaptation. Si la réduction des impacts environnementaux reste essentielle, les entreprises touristiques doivent également renforcer leur capacité à anticiper les défis environnementaux, sociaux et liés au climat, à y répondre et à s'en remettre. Cette double approche favorise le développement d'entreprises touristiques non seulement plus durables, mais aussi plus résilientes. En proposant une structure cohérente et des conseils pratiques, le cadre des principes de bonne pratique aide les PME du secteur du tourisme à passer de la prise de conscience de la durabilité à une action concrète, contribuant ainsi à un secteur touristique respectueux de l'environnement, socialement inclusif, économiquement résilient et prêt pour l'avenir.

01

PRINCIPE Nº 1

Responsabilité environnementale

Principe n° 1 : Responsabilité environnementale

Définition

La responsabilité environnementale désigne l'engagement des PME du secteur du tourisme à reconnaître, gérer et réduire systématiquement leurs impacts environnementaux dans l'ensemble de leurs activités et partenariats. Concrètement, cela implique de gérer la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la production de déchets et l'utilisation des matériaux dans le cadre de leurs opérations quotidiennes. Elle favorise une culture de la responsabilité qui guide la prise de décision et soutient l'amélioration continue. Dans ce contexte, les PME s'approprient leur empreinte environnementale dans le cadre de leur développement éthique et stratégique, allant au-delà de la simple conformité réglementaire.

Ce principe est étroitement lié à la responsabilité sociale des entreprises (RSE), qui désigne l'intégration des considérations environnementales et sociales dans les activités commerciales et les interactions avec les parties prenantes. Dans ce contexte, la responsabilité environnementale encourage les PME à aller au-delà de la simple conformité réglementaire et à adopter une approche plus structurée et proactive pour gérer leurs impacts environnementaux.

Ce principe contribue également à la résilience à long terme des entreprises. En intégrant très tôt les considérations environnementales, les PME sont mieux armées pour anticiper les défis environnementaux, répondre aux attentes changeantes du marché et s'aligner sur la transition globale vers le développement durable dans le secteur du tourisme. Cela garantit que l'impact environnemental n'est pas considéré comme un effet secondaire externe de l'activité, mais comme un élément à part entière d'une pratique commerciale responsable et de la création de valeur pour les destinations, les communautés et les générations futures. Le secteur du tourisme dépend intrinsèquement de la qualité de l'environnement naturel, qui détermine directement l'attractivité des destinations et l'expérience des visiteurs. La dégradation de l'environnement peut donc nuire à la compétitivité et menacer la viabilité à long terme des destinations. Il est essentiel d'intégrer la responsabilité environnementale dans les processus décisionnels et les pratiques de gestion fondamentaux, car cela permet aux PME de renforcer progressivement leurs capacités internes, d'éviter des ajustements coûteux à l'avenir et de prendre une longueur d'avance sur les tendances réglementaires, du marché et des consommateurs.

Importance

Relever les défis environnementaux et sociaux

La responsabilité environnementale est un principe fondamental pour les PME du secteur du tourisme, car ce dernier dépend directement d'écosystèmes sains, de destinations attrayantes et de l'utilisation durable des ressources naturelles. Elle aide les entreprises à identifier et à réduire leur contribution à

l'épuisement des ressources, à la pollution, à la production de déchets et à la dégradation des écosystèmes, phénomènes souvent amplifiés dans les destinations à forte densité de visiteurs ou aux conditions naturelles fragiles.

Au-delà des effets environnementaux directs, ce principe contribue également de manière indirecte à relever des défis de développement durable plus larges. D'un point de vue social, une mauvaise gestion environnementale peut affecter la qualité de vie des communautés locales d' , par exemple par l'épuisement des ressources, l'augmentation des coûts, la pénurie d'eau ou un accès réduit à des environnements propres et sains. Elle peut également avoir un impact sur les paysages culturels et les sites du patrimoine qui dépendent d'un environnement bien préservé.

Le renforcement de la responsabilité environnementale contribue à atténuer ces pressions en favorisant une utilisation plus efficace et plus responsable des ressources. En ce sens, la responsabilité environnementale soutient la durabilité globale des destinations, même si son objectif premier reste écologique.

Avantages pour les PME

L'adoption de la responsabilité environnementale apporte toute une série d'avantages concrets et stratégiques aux PME du secteur du tourisme :

- ✓ Avantage concurrentiel : la responsabilité environnementale renforce la compétitivité des PME en répondant à la demande croissante des voyageurs, des voyagistes et des gestionnaires de destinations en matière de services touristiques durables. Elle aide les entreprises à se démarquer sur un marché saturé et à s'aligner sur les attentes des consommateurs axées sur les valeurs, en particulier chez les visiteurs soucieux de l'environnement.
- ✓ Rentabilité et amélioration des performances opérationnelles : en gérant de manière systématique les impacts environnementaux (tels que la consommation d'énergie, d'eau et la gestion des déchets), les PME peuvent réduire la consommation inutile de ressources et améliorer leur efficacité opérationnelle. Ces améliorations se traduisent souvent par des économies directes et une gestion quotidienne plus efficace, ce qui est particulièrement précieux pour les petites entreprises dont les marges financières sont limitées.
- ✓ Une réputation renforcée et un risque réduit de « greenwashing » : une approche structurée et transparente de la responsabilité environnementale renforce la crédibilité et consolide la confiance des clients et des partenaires. Elle réduit également le risque de « greenwashing » en garantissant que les affirmations environnementales reposent sur des pratiques cohérentes, des preuves et une amélioration continue, plutôt que sur des actions isolées ou des messages marketing.
- ✓ Meilleur accès aux opportunités et résilience à long terme : les PME qui font preuve de responsabilité environnementale sont mieux placées pour accéder à des partenariats, à des programmes de financement et à des dispositifs de certification qui intègrent de plus en plus des critères de durabilité. Cela contribue à la résilience à long terme en aidant les entreprises à s'adapter à l'évolution des attentes du marché, aux tendances réglementaires et à la transition globale vers la durabilité dans le secteur du tourisme.

Actions clés pour les PME

Pour mettre en œuvre la responsabilité environnementale, les PME du secteur du tourisme doivent se concentrer sur les domaines d'action essentiels suivants :

1 Comprendre et gérer les impacts environnementaux

Acquérir une compréhension globale de la manière dont les activités de l'entreprise interagissent avec l'environnement tout au long de la chaîne de valeur. Cela inclut les impacts opérationnels directs (tels que la consommation d'énergie, la consommation d'eau et la production de déchets), ainsi que les impacts indirects liés au transport, à l'approvisionnement et au comportement des clients. Adopter une perspective de cycle de vie permet d'identifier les points de pression les plus significatifs et garantit que les considérations environnementales sont systématiquement intégrées dans la prise de décision, notamment au niveau des fournisseurs, des opérations sur site et des activités liées à la clientèle.

2 Améliorer l'efficacité des ressources

S'engager à réduire les impacts environnementaux par des actions concrètes et mesurables dans l'ensemble des opérations. Cela inclut l'amélioration de l'efficacité énergétique (par exemple, l'optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation, l'utilisation d'un éclairage et d'équipements économes en énergie), la réduction de la consommation d'eau (par exemple, l'installation de dispositifs économes en eau, la réutilisation de l'eau lorsque cela est possible) et la minimisation des déchets (par exemple, éviter les produits à usage unique, améliorer les pratiques de tri et de recyclage).

3 Réduire les émissions et les déchets

Les PME peuvent également réduire leurs émissions en favorisant les modes de transport à faibles émissions de carbone, en s'approvisionnant localement pour limiter l'impact des transports et en privilégiant les produits et matériaux respectueux de l'environnement. Dans la mesure du possible, l'adoption de solutions d'énergie renouvelable et de pratiques circulaires (réutilisation, réparation, recyclage) renforce encore davantage la réduction de l'impact. Par exemple, les PME peuvent mettre en place un éclairage LED, installer des dispositifs économiseurs d'eau, réduire l'utilisation de plastiques à usage unique et privilégier les fournisseurs locaux et certifiés sur le plan environnemental.

4 Intégrer la responsabilité environnementale dans les pratiques commerciales fondamentales

Aller au-delà des initiatives isolées en intégrant les considérations environnementales dans toutes les fonctions clés de l'entreprise, telles que la planification stratégique, les décisions d'investissement, les achats et la conception de produits et services touristiques. Cela garantit la cohérence et renforce la responsabilité environnementale en tant que priorité commerciale à long terme.

5 Promouvoir des chaînes de valeur responsables

Étendre la responsabilité environnementale au-delà de l'organisation en collaborant activement avec les fournisseurs, les prestataires de services et les partenaires. Cela implique de sélectionner des partenaires sur la base de critères environnementaux, d'encourager des pratiques plus durables et de privilégier, dans la mesure du possible, un approvisionnement local et à faible impact. Renforcer la durabilité de la chaîne de valeur contribue à réduire les impacts indirects et renforce la crédibilité globale de l'entreprise.

6 Impliquer les parties prenantes dans la responsabilité environnementale

Favoriser une culture de la responsabilité environnementale en impliquant activement les employés, les clients et les autres parties prenantes. Cela passe notamment par la sensibilisation et le renforcement des compétences du personnel, l'encouragement de comportements responsables chez les visiteurs, ainsi que la communication des engagements et des progrès de manière transparente et cohérente. Un engagement significatif contribue à renforcer la confiance, favorise les changements de comportement et ancrent la responsabilité environnementale au sein de l'écosystème plus large de la destination.

Application dans les secteurs du tourisme

Écotourisme

En écotourisme, la responsabilité environnementale est un principe fondamental qui garantit que les activités touristiques contribuent activement à la protection des milieux naturels, plutôt que de se contenter de minimiser les dommages. Elle implique d'adopter une approche structurée et responsable de la gestion des impacts environnementaux, en mettant fortement l'accent sur la transparence, le suivi et l'amélioration continue. Les PME du secteur touristique peuvent appliquer ce principe en évaluant systématiquement leur empreinte environnementale et en alignant leurs activités sur des objectifs définis (par exemple, surveiller la consommation d'énergie et d'eau, fixer des objectifs de réduction, rendre compte des progrès réalisés).

La responsabilité environnementale dans l'écotourisme s'étend également aux partenariats et aux chaînes d'approvisionnement. Un petit tour-opérateur, par exemple, peut choisir de travailler avec des guides et des fournisseurs locaux qui respectent des normes environnementales reconnues, et peut intégrer des critères environnementaux dans son processus de sélection. Ce faisant, l'entreprise assume la responsabilité non seulement de ses activités directes, mais aussi des impacts plus larges de ses services.

De plus, ce principe peut être mis en œuvre grâce à une communication transparente et à des pratiques fondées sur des données factuelles. Un prestataire d'écotourisme peut partager avec les visiteurs des informations sur la manière dont les impacts environnementaux sont suivis et gérés, par exemple en rendant compte de la réduction des déchets ou en soutenant des initiatives de conservation des habitats. Cela contribue à instaurer la confiance et garantit que les affirmations en matière de durabilité sont crédibles et fondées sur des pratiques réelles.

Tourisme culturel

Dans le tourisme culturel, la responsabilité environnementale garantit que les activités touristiques respectent et protègent les conditions environnementales qui soutiennent le patrimoine culturel et l'identité locale. Elle implique une approche structurée et responsable de la gestion des impacts environnementaux liés aux flux de visiteurs, aux infrastructures et aux services autour des sites culturels. Les PME touristiques opérant dans des destinations culturelles (telles que les villes historiques, les sites patrimoniaux ou les paysages culturels) peuvent appliquer ce principe en surveillant et en gérant systématiquement les effets environnementaux de leurs activités.

La responsabilité environnementale s'applique également à la manière dont les PME gèrent les impacts liés aux visiteurs. Une agence de visites guidées, par exemple, peut concevoir des itinéraires qui réduisent la surfréquentation dans les zones sensibles, se coordonner avec les acteurs locaux et intégrer des considérations environnementales dans ses décisions de planification. Ce faisant, l'entreprise assume la responsabilité de son rôle dans la préservation tant de la qualité de l'environnement que de l'intégrité des espaces culturels. Les entreprises de tourisme culturel peuvent également soutenir la responsabilité environnementale par le biais d'une gestion durable des événements, en réduisant les déchets lors des festivals et manifestations culturelles, en promouvant des modes de transport durables pour les visiteurs et en collaborant avec les gestionnaires du patrimoine afin de minimiser la pression exercée par les visiteurs sur les sites culturels sensibles.

Tourisme d'aventure

Dans le tourisme d'aventure, la responsabilité environnementale garantit que les activités se déroulant en milieu naturel sont gérées de manière à préserver l'intégrité des écosystèmes et à minimiser les impacts cumulés au fil du temps. Elle implique une approche structurée et responsable pour évaluer, surveiller et gérer les effets environnementaux des activités de plein air, de l'utilisation du matériel et du comportement des visiteurs.

Les PME touristiques actives dans le tourisme d'aventure peuvent appliquer ce principe en évaluant systématiquement l'impact environnemental de leurs activités et en intégrant ces informations dans leur planification et leurs opérations. Par exemple, un prestataire d'activités de plein air peut surveiller l'état des sentiers ou des sites naturels utilisés pour les circuits, ajuster les itinéraires ou la taille des groupes si nécessaire, et consigner ces décisions dans le cadre d'une démarche continue de gestion environnementale. La responsabilité environnementale s'applique également à la manière dont les activités sont organisées et encadrées. Une entreprise de rafting ou de randonnée, par exemple, peut établir des directives environnementales claires à l'intention des guides et des participants, vérifier leur respect et revoir régulièrement ses pratiques afin de réduire les impacts tels que l'érosion, la perturbation de la faune sauvage ou la production de déchets. Cela reflète une manière proactive et responsable de gérer les risques environnementaux associés aux expériences de plein air.

De plus, les PME peuvent étendre cette responsabilité à leur équipement et à leurs fournisseurs. Par exemple, une entreprise de tourisme d'aventure peut choisir du matériel durable et réparable, surveiller son utilisation et son cycle de vie, et travailler avec des fournisseurs qui adoptent des pratiques respectueuses de l'environnement. Cela permet de garantir que les considérations environnementales sont intégrées au-delà de l'activité elle-même. Les prestataires de tourisme d'aventure peuvent partager avec leurs clients des informations sur la manière dont les impacts environnementaux sont gérés et encourager un comportement responsable chez les participants.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1. Évaluez votre situation de référence en matière d'environnement	Commencez par identifier et analyser les principaux impacts environnementaux liés à vos activités tout au long de la chaîne de valeur. Cela inclut les impacts directs (consommation d'énergie, production de déchets, etc.) et indirects (transport, biens achetés, etc.). Une simple évaluation de référence permet d'identifier les domaines d'action prioritaires et fournit un point de repère pour les améliorations futures.

Étape 2. Définir les priorités et fixer des objectifs mesurables	Hiérarchisez les impacts environnementaux les plus significatifs et définissez des objectifs d'amélioration clairs. Ces objectifs doivent être réalistes, assortis d'échéances et adaptés aux capacités de la PME (par exemple, réduire la consommation d'énergie d'un pourcentage défini, diminuer la quantité de déchets mis en décharge ou réduire les émissions de carbone par client ou par service fourni).
Étape 3. Mettre en place une gouvernance et définir les responsabilités	Définissez les responsabilités internes en matière de gestion environnementale, même au sein de petites structures (par exemple, désigner une personne ou une équipe chargée de suivre les progrès, d'intégrer les critères environnementaux dans la prise de décision et d'assurer un suivi régulier au niveau de la direction). Une gouvernance solide garantit la cohérence et un engagement à long terme.
Étape 4. Mettre en œuvre des actions environnementales ciblées	Mettre en œuvre des mesures concrètes pour réduire les impacts environnementaux dans les domaines prioritaires. Les actions doivent être adaptées à la réalité opérationnelle et progressivement intégrées dans les pratiques quotidiennes de l'entreprise, plutôt que d'être considérées comme des initiatives isolées.
Étape 5. Définir et suivre les indicateurs clés de performance (KPI) environnementaux	Sélectionner un ensemble d'indicateurs pertinents pour suivre la performance environnementale au fil du temps, ce qui permet aux PME de mesurer les progrès, d'identifier les inefficacités et de prendre des décisions fondées sur des données factuelles. Voici quelques exemples d'indicateurs clés de performance courants : consommation d'énergie (kWh par client, par chambre ou par activité) ; consommation d'eau (litres par nuit-client ou par unité de service) ; production de déchets (kg par client, taux de recyclage en %) ; empreinte carbone (kg de CO_2e par séjour, par activité ou par chiffre d'affaires) ; part des achats locaux ou issus de sources durables (% des achats)
Étape 6. Évaluer les performances et favoriser l'amélioration continue	Analysez régulièrement les résultats des indicateurs clés de performance (KPI) pour évaluer les progrès par rapport aux objectifs. Cette évaluation peut être effectuée annuellement ou de manière saisonnière, en fonction des cycles d'activité. Les PME peuvent utiliser des tableaux de bord simples ou des cadres structurés (par exemple, des approches inspirées de la norme ISO 14001 ou des outils d'évaluation de la RSE) pour identifier les lacunes et ajuster leurs actions. L'objectif est l'amélioration continue plutôt que la perfection immédiate.
Étape 7. Communiquer les progrès en toute transparence	Partagez vos engagements environnementaux, vos actions et vos résultats de performance avec les parties prenantes de manière claire et transparente, en évitant le « greenwashing ». Cela renforce la confiance des clients et des partenaires.
Étape 8. Obtenir une certification et une reconnaissance externe	Les PME peuvent s'engager dans des labels environnementaux ou des programmes de certification reconnus (par exemple, le label écologique de l'UE, Green Key, la norme ISO 14001, l'EMAS, etc., ou des labels RSE tels que Responsibility Europe) afin de structurer leur approche et d'obtenir une validation externe.

Cette feuille de route fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre la responsabilité environnementale au sein de votre organisation. Pour une approche plus globale visant à intégrer le développement durable dans tous les aspects de votre activité, consultez le « Parcours de mise en œuvre du développement durable » à la fin du présent cadre.

Résumé

Définition	La responsabilité environnementale est l'engagement des PME du secteur du tourisme à gérer, surveiller et assumer systématiquement leurs impacts environnementaux, en intégrant le développement durable dans leurs décisions stratégiques et leur développement à long terme.
Actions clés	• Comprendre et gérer les impacts environnementaux • Réduire l'empreinte environnementale • Intégrer le développement durable dans les opérations commerciales • Promouvoir des chaînes de valeur responsables • Impliquer les parties prenantes
Principes connexes	• Biodiversité et ressources naturelles • Gestion durable des ressources • Action climatique et résilience

02

PRINCIPE Nº 2

Biodiversité et ressources naturelles

Principe n° 2 : Biodiversité et ressources naturelles

Définition

La biodiversité désigne la variété de la vie sur Terre, y compris la diversité des espèces, des écosystèmes et des ressources génétiques qui soutiennent des environnements naturels sains et fonctionnels (Organisation mondiale de la Santé, 2018). Les ressources naturelles sont les matières premières et les sources d'énergie présentes dans la nature sans intervention humaine. Certaines de ces ressources sont renouvelables, mais leur renouvellement peut prendre beaucoup de temps : l'eau, le vent et la lumière du soleil. D'autres ressources sont non renouvelables ; elles existent en quantité limitée (par exemple, les combustibles fossiles, les minéraux, le charbon, le gaz naturel). Dans le contexte du tourisme durable, les ressources naturelles et la biodiversité, telles que les océans, les forêts et les montagnes, sont souvent au cœur des destinations et des attractions. Cependant, le tourisme peut exercer une pression importante sur ces environnements. Des activités touristiques mal gérées peuvent entraîner la destruction d'habitats, la perturbation des espèces, la pollution et la surexploitation des ressources naturelles. Il est donc essentiel de minimiser l'impact environnemental du tourisme afin de protéger ces écosystèmes. La protection de la biodiversité et des ressources naturelles est essentielle au maintien de la qualité de l'environnement et de l'expérience des visiteurs, dont dépendent de nombreuses entreprises touristiques.

Le tourisme contribue à hauteur de 10 % au produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (UE). Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent la majorité des entreprises touristiques en Europe et emploient environ 12,3 millions de personnes. (Parlement européen, 2025) Les entreprises du secteur touristique sont présentes dans différents secteurs tels que l'hébergement, les transports, la restauration et les loisirs. Pour les PME telles que les restaurants, les hébergeurs et les voyagistes, appliquer les principes de durabilité signifie adopter des pratiques qui protègent la biodiversité et les ressources naturelles tout en continuant à générer de la valeur économique. Ces entreprises jouent un rôle clé dans l'orientation de l'impact du tourisme, car leurs choix et leurs pratiques peuvent soit soutenir la conservation des milieux naturels, soit contribuer à leur dégradation. La protection de la biodiversité et des ressources naturelles n'est donc pas seulement une responsabilité environnementale, mais aussi une nécessité commerciale pour les PME du secteur du tourisme qui cherchent à préserver l'attractivité et la résilience à long terme des destinations.

Importance

Relever les défis environnementaux et sociaux

La biodiversité et les ressources naturelles constituent souvent les principales raisons qui attirent les visiteurs vers une destination. Des écosystèmes sains, des paysages pittoresques, la faune sauvage, les forêts, les montagnes, les rivières et les milieux côtiers constituent le fondement de nombreuses expériences touristiques. De ce fait, le secteur du tourisme dépend fortement de la qualité et de la

résilience des milieux naturels. Cependant, le tourisme peut exercer une pression considérable sur la biodiversité et les ressources naturelles si les activités ne sont pas gérées avec soin. De nombreux voyageurs sont attirés par des zones écologiquement sensibles et fragiles, qui peuvent être particulièrement vulnérables aux impacts liés au tourisme. Un développement touristique mal géré peut contribuer à :

- La production de déchets et la pollution, exerçant une pression sur les systèmes locaux de gestion des déchets et les milieux naturels.
- Une surexploitation des ressources naturelles, notamment une augmentation de la consommation d'énergie et d'eau liée aux transports, à l'hébergement et aux infrastructures touristiques.
- La perturbation des habitats et la dégradation des écosystèmes résultant du développement d'infrastructures telles que les hôtels, les routes, les ports de plaisance et les installations de loisirs.
- La perturbation de la faune sauvage et des habitats naturels due à l'augmentation de l'activité des visiteurs et à des expériences touristiques mal gérées.

Le tourisme peut donc être considéré comme une arme à double tranchant. D'une part, il peut générer des retombées économiques qui soutiennent les efforts de conservation, créent des incitations à la protection de l'environnement et sensibilisent à la valeur de la biodiversité. Par exemple, les recettes touristiques peuvent contribuer à la gestion des aires protégées, aux initiatives de conservation et aux programmes d'éducation à l'environnement. D'autre part, un développement touristique mal géré peut contribuer à la dégradation des écosystèmes, à la pollution, au surtourisme et à la surexploitation des ressources naturelles. Les recherches indiquent que l'intensification de l'activité touristique peut exercer une pression supplémentaire sur la biodiversité en raison de la perturbation des habitats et de l'augmentation de la consommation de ressources. Toutefois, ces impacts peuvent être considérablement réduits grâce à une planification appropriée, une gestion efficace et des pratiques touristiques responsables.

Au-delà des impacts environnementaux, la perte de biodiversité et l'épuisement des ressources peuvent également affecter les communautés locales. La dégradation des écosystèmes peut réduire l'accès aux ressources naturelles, exercer une pression supplémentaire sur les infrastructures locales et créer des tensions entre le développement touristique et les besoins des communautés. La protection de la biodiversité et des ressources naturelles est donc essentielle non seulement pour la durabilité environnementale, mais aussi pour favoriser le bien-être des communautés et la résilience à long terme des destinations touristiques.

Avantages pour les PME

L'adoption de pratiques de conservation offre plusieurs avantages aux PME du secteur touristique :

- ✓ Avantage concurrentiel : les voyageurs recherchent de plus en plus des expériences touristiques qui correspondent à leurs valeurs environnementales et soutiennent des pratiques touristiques responsables. Les entreprises qui démontrent leur engagement en faveur de la conservation de la biodiversité et de la gestion durable des ressources peuvent renforcer leur positionnement sur le marché, se démarquer de leurs concurrents et attirer des visiteurs soucieux de l'environnement.

- ✓ Nouvelles opportunités commerciales : la conservation de la biodiversité et des ressources naturelles peut créer de nouvelles opportunités pour les entreprises touristiques. Les PME peuvent développer des expériences axées sur la biodiversité, des produits touristiques liés à la nature, des activités d'observation de la faune sauvage, des circuits éducatifs ou des partenariats avec des organisations de conservation. Ces activités permettent de diversifier l'offre touristique tout en créant des sources de revenus supplémentaires.
- ✓ Réputation et image de marque : la mise en œuvre de pratiques respectueuses de la biodiversité peut améliorer la réputation d'une PME et renforcer la confiance des clients. Des engagements visibles en faveur de la protection des écosystèmes locaux et des ressources naturelles constituent un contenu précieux pour les activités de communication et de marketing, aidant les entreprises à démontrer leur authenticité et à attirer des visiteurs attachés au développement durable.
- ✓ Résilience à long terme des destinations : la protection de la biodiversité et des ressources naturelles contribue à préserver la qualité de l'environnement qui attire les visiteurs en premier lieu. En soutenant la conservation de l' s des écosystèmes et en réduisant les pressions environnementales, les PME touristiques contribuent à la résilience et à l'attractivité à long terme des destinations, ce qui permet de garantir de futures opportunités commerciales et de réduire les risques liés à la dégradation de l'environnement.

Mesures clés pour les PME

Que peut faire votre entreprise concrètement ? Voici quelques mesures simples que vous pouvez commencer à mettre en œuvre dès aujourd'hui :

1 Sensibiliser les touristes à la biodiversité et aux ressources naturelles locales

Les PME possèdent souvent une connaissance approfondie de leur région et de son environnement naturel. En partageant des informations sur la biodiversité locale, les ressources naturelles et les pratiques de tourisme responsable, elles peuvent aider les visiteurs à se sentir davantage en lien avec la destination. Lorsque les touristes comprennent mieux l'environnement local, ils sont plus enclins à adopter un comportement respectueux et responsable. Ces informations peuvent être diffusées par le biais d'approches concrètes. Par exemple, les hébergeurs peuvent proposer des brochures mettant en avant les écosystèmes locaux, la faune et la flore, ainsi que des moyens simples de les protéger. Les visites guidées constituent également un moyen efficace de sensibiliser les visiteurs, car elles permettent des explications plus approfondies et favorisent l'interaction. De plus, les entreprises peuvent promouvoir d'autres activités durables et recommander des partenaires respectueux de l'environnement dans la région.

2 Concevoir et proposer des activités touristiques respectueuses de la biodiversité

Les entreprises doivent veiller à ce que les activités touristiques qu'elles proposent et promeuvent ne nuisent pas aux écosystèmes ni ne contribuent à l'exploitation non durable des ressources naturelles. Les activités touristiques peuvent exercer une pression sur les milieux naturels si elles sont mal conçues ou mal gérées. Les PME doivent donc évaluer les impacts environnementaux des activités qu'elles proposent et privilégier celles qui minimisent les dommages causés à la biodiversité et aux paysages naturels. Cela implique de déterminer si les activités se déroulent dans des zones sensibles, telles que

des zones protégées ou des zones côtières. Si des risques sont identifiés, les entreprises doivent modifier l'activité ou choisir d'autres sites moins sensibles sur le plan environnemental. De plus, les entreprises doivent travailler avec des fournisseurs et des partenaires responsables qui respectent les normes environnementales et les principes de conservation. Les voyagistes, les guides et les prestataires d'hébergement peuvent collaborer avec les autorités chargées des zones protégées, les organisations de conservation et les communautés locales afin de s'assurer que les activités touristiques s'inscrivent dans le cadre de la conservation de la biodiversité.

3 Améliorer l'efficacité des ressources et réduire l'empreinte environnementale

Une utilisation efficace des ressources naturelles est essentielle pour réduire la pression sur les écosystèmes. Les PME du secteur touristique peuvent mettre en œuvre des mesures visant à réduire la consommation d'eau, la consommation d'énergie et le gaspillage de matériaux au sein de leurs activités et de leurs établissements. La conservation de l'eau peut être assurée par l'installation de douches et de robinets à faible débit, la récupération des eaux de pluie pour l'irrigation et l'encouragement des clients à réutiliser les serviettes et le linge de maison. Les mesures d'efficacité énergétique peuvent inclure l'utilisation d'un éclairage à faible consommation d'énergie, l'installation de systèmes de chauffage intelligents, l'amélioration de l'isolation des bâtiments et l'adoption de sources d'énergie renouvelables telles que les panneaux solaires. La réduction des déchets constitue un autre moyen important de réduire l'empreinte environnementale. Les PME peuvent limiter au maximum l'utilisation de plastiques à usage unique, mettre à disposition des bacs de tri sélectif et s'efforcer d'éviter le gaspillage alimentaire. En améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources, les entreprises touristiques peuvent réduire leurs coûts d'exploitation tout en diminuant leur empreinte environnementale.

Application dans les secteurs du tourisme

Ce principe peut s'appliquer à différents secteurs du tourisme, chacun offrant des opportunités uniques pour soutenir la biodiversité et la conservation des ressources naturelles.

Écotourisme

Selon les Nations unies (ONU), l'écotourisme désigne un tourisme axé sur la nature, centré sur l'observation et l'appréciation des environnements naturels et des cultures locales, tout en minimisant l'impact environnemental et en soutenant les efforts de conservation. Il comprend également des éléments éducatifs et d'interprétation et est souvent proposé par de petites entreprises locales. Compte tenu de cette orientation, la biodiversité et la conservation des ressources naturelles sont au cœur de l'écotourisme. Les PME opérant dans ce secteur sont généralement déjà conscientes de la nécessité de minimiser l'impact environnemental et d'intégrer activement le développement durable dans leurs stratégies et activités commerciales.

Tourisme culturel

Selon l'ONU, le tourisme culturel désigne les activités par lesquelles les visiteurs cherchent à apprendre, découvrir et faire l'expérience du patrimoine culturel matériel et immatériel d'une destination, notamment les traditions, le patrimoine, les arts et les modes de vie. Le patrimoine culturel est souvent étroitement lié aux environnements naturels et aux savoirs traditionnels en matière de gestion des ressources. De nombreux sites culturels sont situés dans des zones façonnées par les écosystèmes

locaux. Les PME du secteur du tourisme peuvent soutenir la biodiversité en promouvant des produits alimentaires locaux, de l'artisanat et des produits durables qui s'appuient sur des ressources naturelles gérées de manière responsable. En soutenant les producteurs locaux et les savoirs traditionnels, les entreprises contribuent à la préservation tant du patrimoine culturel que de la biodiversité. Les entreprises de tourisme culturel peuvent également encourager les visiteurs à explorer les paysages culturels de manière responsable, contribuant ainsi à préserver à la fois le patrimoine local et les environnements naturels qui le soutiennent.

Tourisme d'aventure

Le tourisme d'aventure se pratique généralement dans des paysages naturels et implique des activités physiques telles que la randonnée, l'escalade, le rafting ou la plongée. Il associe souvent le défi physique à l'interaction et à l'engagement avec la nature. Comme ces activités se déroulent directement au sein d'environnements naturels, elles offrent de belles opportunités de promouvoir un comportement responsable. Les PME jouent un rôle important dans la sensibilisation des visiteurs à la protection de la biodiversité et des ressources naturelles. Concrètement, cela peut consister à encourager les visiteurs à respecter la faune (par exemple, en ne nourrissant pas les animaux), à rester sur les sentiers balisés pour prévenir l'érosion et à ne pas jeter de déchets. Grâce à ces actions, les entreprises contribuent à garantir que les milieux naturels puissent être appréciés de manière durable par les générations futures.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Évaluer les impacts sur la biodiversité et les ressources	Passez en revue vos activités actuelles afin d'identifier en quoi votre entreprise peut affecter la biodiversité, les écosystèmes et les ressources naturelles locales. Tenez compte des impacts directs (par exemple, la consommation d'eau, la production de déchets, les activités des visiteurs) et des impacts indirects (par exemple, les chaînes d'approvisionnement, le transport, les achats). Identifiez les principaux domaines à améliorer et établissez une base de référence pour les actions futures.
Étape 2 : Fixer des objectifs en matière de biodiversité et de conservation des ressources	Définissez des objectifs réalistes et mesurables, en adéquation avec vos activités commerciales. Il peut s'agir, par exemple, de réduire la consommation d'eau, d'éliminer les plastiques à usage unique, de s'approvisionner en produits plus durables, de soutenir les initiatives locales de conservation ou de sensibiliser davantage les visiteurs à la biodiversité.
Étape 3 : Adapter les opérations et les services touristiques	Intégrez les considérations relatives à la biodiversité dans vos opérations quotidiennes et vos offres touristiques. Cela peut impliquer de réduire la consommation de ressources, de sélectionner des fournisseurs durables, de repenser les activités afin de minimiser les perturbations environnementales, ou encore de mettre en place des pratiques respectueuses de la biodiversité dans l'ensemble de vos installations et services.
Étape 4 : Sensibiliser et impliquer les visiteurs	Fournir aux visiteurs des informations sur les écosystèmes locaux, la faune et les comportements responsables. Encourager des pratiques telles que le fait de rester sur les sentiers balisés, de réduire les déchets, de respecter la faune et de soutenir les efforts locaux de préservation de la nature.

Étape 5 : Former le personnel et collaborer avec les parties prenantes	Sensibiliser le personnel à la biodiversité et à la gestion des ressources naturelles. Travailler avec les fournisseurs, les organisations de protection de la nature, les gestionnaires d'aires protégées, les communautés locales et les autres parties prenantes afin de renforcer les efforts de protection de la biodiversité et de partager les bonnes pratiques.
Étape 6 : Suivre les progrès et mesurer l'impact	Suivre les progrès à l'aide d'indicateurs simples tels que la consommation d'eau et d'énergie, la production de déchets, la participation des visiteurs aux initiatives environnementales, les activités liées à la biodiversité proposées ou les partenariats établis avec des organisations de protection de la nature. Un suivi régulier permet d'identifier les réussites et les axes d'amélioration.
Étape 7 : Communiquer et s'améliorer en permanence	Partagez vos actions et vos réalisations avec les visiteurs, vos partenaires et les communautés locales via des sites web, les réseaux sociaux, des déclarations de développement durable ou des communications sur place. Utilisez les retours d'expérience et les résultats du suivi pour affiner votre approche et identifier de nouvelles opportunités de soutien à la conservation de la biodiversité.

Cette feuille de route fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre la biodiversité et les ressources naturelles au sein de votre organisation. Pour une approche plus globale visant à intégrer le développement durable dans tous les aspects de votre activité, consultez le « Parcours de mise en œuvre du développement durable » à la fin du présent cadre.

Résumé

Définition	*La biodiversité et les ressources naturelles désignent la protection, la gestion responsable et l'utilisation durable des écosystèmes, des espèces et des ressources naturelles qui soutiennent les destinations touristiques et les communautés locales*
Actions clés	• Sensibiliser les visiteurs à la biodiversité et aux ressources naturelles locales • Concevoir et proposer des activités touristiques respectueuses de la biodiversité • Améliorer l'efficacité des ressources et réduire l'empreinte environnementale
Principes connexes	• Responsabilité environnementale • Gestion durable des ressources • Action climatique et résilience

03

PRINCIPE Nº 3

Durabilité culturelle

Principe n° 3 : Durabilité culturelle

Définition

Dans le domaine du tourisme, la durabilité culturelle désigne la protection, la préservation et l'intégration significative du patrimoine culturel, des identités, des traditions et des expressions créatives au sein du développement et des expériences touristiques. Elle garantit que les activités touristiques respectent l'intégrité culturelle des destinations, contribuent à la sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel, et favorisent la pérennité des pratiques culturelles d'une génération à l'autre. Dans le contexte des PME touristiques, la durabilité culturelle implique de reconnaître la culture non seulement comme une ressource à consommer, mais aussi comme une dimension vivante et évolutive des communautés qui exige respect, collaboration et gestion responsable. Elle implique de travailler avec les acteurs locaux pour veiller à ce que les éléments culturels soient représentés avec exactitude, interprétés avec respect et partagés de manière à générer de la valeur pour les communautés qui les détiennent.

Ce principe met également l'accent sur la nécessité d'éviter la marchandisation, la simplification ou la déformation de la culture. Les expériences touristiques ne doivent pas réduire la culture à des récits stéréotypés ou commercialisés, mais refléter au contraire sa diversité, sa complexité et sa pertinence contemporaine. La durabilité culturelle exige donc un équilibre entre l'accessibilité pour les visiteurs et l'authenticité pour les communautés locales. L'application de ce principe signifie que les PME touristiques contribuent à préserver la diversité culturelle, à renforcer l'identité locale et à faire en sorte que le tourisme devienne un moteur de la continuité culturelle plutôt qu'un facteur d'érosion. Ce faisant, les entreprises contribuent à créer des expériences authentiques pour les visiteurs tout en soutenant la vitalité à long terme des communautés locales.

Importance

La durabilité culturelle est un pilier fondamental du tourisme durable, car elle aborde la relation entre le développement touristique et la préservation de l'identité culturelle, du patrimoine et du bien-être des communautés. Partout en Europe, le tourisme est étroitement lié aux atouts culturels tels que les sites historiques, les traditions, la gastronomie, les langues et les industries créatives, qui contribuent tous de manière significative à l'identité régionale et à l'attractivité des destinations. Cependant, le tourisme peut également exercer des pressions sur les systèmes culturels s'il n'est pas géré de manière responsable. Ces pressions peuvent inclure la surexploitation des sites patrimoniaux, la perte d'authenticité due à la commercialisation, le déplacement des pratiques locales et la transformation des cultures vivantes en représentations simplifiées ou mises en scène, conçues principalement pour les visiteurs. Dans certains cas, le tourisme peut contribuer à l'érosion de l'identité locale, en particulier lorsque des discours extérieurs et des intérêts commerciaux prennent le pas sur les voix locales et les priorités communautaires.
La durabilité culturelle vise à relever ces défis en veillant à ce que le tourisme respecte, protège et mette en valeur les caractéristiques culturelles qui rendent les destinations uniques. Cela nécessite une

collaboration active avec les communautés locales, les organisations culturelles, les artistes, les artisans, les professionnels du patrimoine et d'autres parties prenantes afin de garantir que les éléments culturels soient représentés avec exactitude, interprétés avec respect et partagés de manière à générer de la valeur pour les populations locales. Lorsqu'il est géré de manière responsable, le tourisme peut jouer un rôle positif dans le soutien à la durabilité culturelle en :

- redynamiser les pratiques et l'artisanat traditionnels ;
- soutenant la transmission culturelle entre les générations ;
- créant des opportunités économiques liées à la production culturelle ;
- sensibilisant davantage à la diversité culturelle et en favorisant son appréciation ;
- renforçant la fierté et l'identité communautaires.

Avantages pour les PME

L'intégration de la durabilité culturelle dans les activités touristiques offre plusieurs avantages aux PME :

- ✓ **Différenciation et compétitivité :** les expériences authentiques et ancrées dans le territoire sont de plus en plus prisées par les visiteurs à la recherche d'expériences de voyage enrichissantes et immersives. En mettant en valeur la culture locale de manière respectueuse et captivante, les PME peuvent se démarquer de leurs concurrents et renforcer leur positionnement sur le marché.
- ✓ **Des liens plus solides avec les communautés locales** : un engagement significatif auprès des communautés locales, des organisations culturelles et des acteurs du patrimoine contribue à instaurer la confiance, à renforcer les partenariats et à créer des opportunités de collaboration. Ces relations peuvent améliorer la qualité et l'authenticité des expériences touristiques tout en soutenant le développement local.
- ✓ **Résilience des destinations et attractivité à long terme** : la protection des biens culturels contribue à préserver le caractère et l'identité uniques des destinations. En contribuant à la préservation du patrimoine culturel et des traditions, les PME soutiennent l'attractivité, la résilience et la durabilité à long terme des lieux où elles exercent leurs activités.
- ✓ **Alignement sur les tendances émergentes des marchés et des politiques** : Le tourisme culturel responsable est de plus en plus reconnu et encouragé aux niveaux européen et international. Les PME qui intègrent la durabilité culturelle dans leurs activités sont mieux placées pour répondre aux attentes en constante évolution des visiteurs, accéder à des sources de financement, développer des partenariats stratégiques et s'aligner sur des priorités plus larges en matière de durabilité.

Actions clés pour les PME

1 Intégrer le patrimoine culturel local dans les produits et services touristiques

Les PME doivent concevoir des expériences qui reflètent les caractéristiques culturelles spécifiques de la destination, notamment les traditions, l'histoire, la gastronomie, la langue et les expressions créatives. Cela nécessite d'aller au-delà des offres génériques et d'intégrer des éléments propres au lieu. Concrètement, cela peut impliquer de développer des visites guidées basées sur des récits locaux, d'intégrer des recettes traditionnelles dans les services d'accueil ou de mettre en valeur l'artisanat et les

pratiques artistiques locales. La collaboration avec des experts locaux et des acteurs culturels est essentielle pour garantir l'authenticité.

2 Collaborer avec les acteurs culturels locaux et les communautés

Les entreprises touristiques doivent s'engager activement auprès des communautés locales, des organisations culturelles, des artistes, des artisans et des professionnels du patrimoine dans la conception et la mise en œuvre d'expériences touristiques. Cette collaboration garantit une représentation culturelle fidèle et respectueuse, tout en permettant aux acteurs locaux de tirer un bénéfice économique et social du tourisme. Elle peut prendre la forme d'une co-création de produits, d'événements conjoints ou de partenariats à long terme.

3 Soutenir et promouvoir la production culturelle locale

Les PME doivent privilégier l'utilisation et la promotion des biens et services produits localement, notamment les produits alimentaires, l'artisanat, les produits artistiques et les activités culturelles. Cela soutient non seulement les économies locales, mais contribue également à la préservation des savoirs traditionnels et des méthodes de production. Par exemple, proposer des produits d'origine locale ou travailler avec des producteurs locaux renforce le lien entre le tourisme et la durabilité culturelle.

4 Fournir une interprétation précise, contextualisée et respectueuse

Les visiteurs doivent recevoir des informations qui les aident à comprendre l'importance culturelle de la destination. Cela implique de fournir du contexte, d'éviter les stéréotypes et d'expliquer les comportements appropriés. L'interprétation peut prendre la forme de visites guidées, de supports d'information, de récits ou d'outils numériques. L'objectif est de favoriser la compréhension et le respect plutôt qu'une consommation superficielle.

5 Garantir une représentation éthique et éviter la marchandisation culturelle

Les PME doivent évaluer de manière critique la manière dont les éléments culturels sont présentés et veiller à ce qu'ils ne soient pas exploités, déformés ou réduits à de simples produits commerciaux.

Cela implique de respecter les sensibilités culturelles, de reconnaître l'appartenance des communautés à leurs traditions et d'éviter les pratiques pouvant être perçues comme inappropriées ou extractives.

Application dans les secteurs du tourisme

Écotourisme

En écotourisme, la durabilité culturelle est étroitement liée à la relation entre les communautés et leur environnement naturel. Les PME touristiques opérant dans des zones rurales ou protégées peuvent intégrer les savoirs écologiques traditionnels dans les expériences proposées aux visiteurs, aidant ainsi ces derniers à comprendre comment les communautés locales ont, au fil de l'histoire, interagi avec les ressources naturelles et les ont gérées. Cela peut passer par une collaboration avec les habitants pour expliquer les pratiques traditionnelles d'utilisation des terres telles que l'agriculture, la sylviculture ou le pastoralisme, ou par l'organisation d'ateliers mettant en valeur des savoir-faire traditionnels tels que la phytothérapie, la conservation des aliments ou l'artisanat. Par exemple, un écolodge peut organiser des visites chez des agriculteurs ou des bergers locaux, permettant ainsi aux visiteurs de mieux comprendre

comment les pratiques culturelles ont façonné le paysage environnant et continuent aujourd'hui encore de contribuer à sa gestion.

Tourisme culturel

Le tourisme culturel repose directement sur le patrimoine, les traditions et l'identité locale, ce qui confère une importance particulière à la durabilité culturelle. Les PME touristiques peuvent soutenir ce principe en travaillant en étroite collaboration avec des historiens locaux, des organisations culturelles, des artistes et des membres de la communauté afin de garantir que les expériences touristiques reflètent des perspectives locales authentiques. Cela peut impliquer de co-créer le contenu des visites, d'intégrer des points de vue diversifiés dans la narration et de veiller à ce que les activités des visiteurs respectent la vie quotidienne des habitants. Par exemple, une visite guidée élaborée en partenariat avec des membres de la communauté peut aider les visiteurs à comprendre à la fois l'importance historique d'un lieu et sa pertinence culturelle contemporaine, créant ainsi une expérience plus riche et plus significative.

Tourisme d'aventure

Dans le tourisme d'aventure, la durabilité culturelle peut enrichir l'expérience des visiteurs en renforçant les liens entre les activités physiques et les lieux où elles se déroulent. Les PME touristiques peuvent intégrer des récits, des traditions et des sites culturels locaux dans des randonnées, des balades à vélo, du rafting ou d'autres expériences axées sur l'aventure, aidant ainsi les visiteurs à développer une appréciation plus profonde de la destination. Les entreprises peuvent également collaborer avec les communautés locales pour l'hébergement, la restauration ou les services de guides, garantissant ainsi que le tourisme génère des retombées au niveau local tout en soutenant la pérennité culturelle. Par exemple, un prestataire de tourisme de montagne peut inclure des visites de villages locaux dans le cadre d'une expérience de randonnée, permettant ainsi aux visiteurs d'échanger avec les habitants et de découvrir les coutumes et traditions locales parallèlement à l'activité de plein air.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Identifier les atouts culturels	Recenser les ressources culturelles matérielles et immatérielles pertinentes pour vos activités touristiques, notamment les sites patrimoniaux, les traditions, l'artisanat, la gastronomie, les langues et les récits locaux.
Étape 2 : Impliquer les communautés et les acteurs culturels	Consultez les communautés locales, les organisations culturelles, les artistes, les artisans et les experts du patrimoine afin de garantir une représentation fidèle et respectueuse.
Étape 3 : Intégrer la culture dans les expériences touristiques	Développez des produits et des services qui intègrent de manière authentique des éléments culturels locaux et reflètent l'identité unique de la destination.
Étape 4 : Sensibiliser le personnel et les visiteurs	Développez des produits et des services qui intègrent de manière authentique des éléments culturels locaux et reflètent l'identité unique de la destination.

Étape 5 : Soutenir la production culturelle locale	Privilégiez autant que possible les fournisseurs, producteurs, artistes et acteurs culturels locaux afin de renforcer les écosystèmes culturels locaux.
Étape 6 : Suivi et amélioration	Recueillez les retours des visiteurs, des communautés et des acteurs culturels afin d'évaluer l'authenticité, la satisfaction des visiteurs et les retombées positives pour la communauté. Utilisez ces résultats pour améliorer en permanence votre approche.

Résumé

Définition	Préservation, promotion et intégration respectueuse du patrimoine culturel et de l'identité au sein des activités touristiques.
Actions clés	• Intégrer la culture locale dans les expériences touristiques. • Collaborer avec les communautés locales. • Fournir aux visiteurs des informations culturelles respectueuses et précises.
Principes connexes	• Autonomisation des communautés et inclusion sociale • Éducation et implication des visiteurs • Biodiversité et ressources naturelles

04

PRINCIPE Nº 4

Gestion durable des ressources

Principe n° 4 : Gestion durable des ressources

Définition

La gestion durable des ressources désigne l'utilisation responsable des ressources naturelles de manière à répondre aux besoins actuels tout en préservant les ressources pour les générations futures (Nations Unies). Des cadres internationaux tels que la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources (UNFC) et le Système de gestion des ressources des Nations Unies (UNRMS) encouragent la gestion durable et efficace des ressources naturelles dans tous les secteurs.

Dans le secteur du tourisme, cela implique de trouver un équilibre entre la croissance économique, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale, en veillant à ce que les activités touristiques utilisent les ressources de manière efficace et minimisent les impacts négatifs sur les destinations et les communautés locales. Pour les PME du secteur touristique, la gestion durable des ressources vise à réduire la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières, tout en minimisant les déchets et la pollution. Elle encourage les entreprises à améliorer leur efficacité opérationnelle, à adopter des pratiques plus durables et à mieux utiliser les ressources disponibles sans compromettre la qualité de l'expérience des visiteurs.

Pour être efficace, la gestion durable des ressources doit être intégrée tant dans les stratégies d'entreprise que dans les opérations quotidiennes. Ce faisant, les PME touristiques peuvent réduire leurs coûts, renforcer leur résilience et contribuer à la durabilité à long terme des destinations dont elles dépendent.

Importance

Relever les défis environnementaux, sociaux et économiques

La gestion durable des ressources est un principe clé pour relever bon nombre des défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels le secteur du tourisme est confronté aujourd'hui. Les activités touristiques nécessitent souvent des quantités importantes d'énergie, d'eau, de matériaux et d'infrastructures, ce qui exerce une pression sur les ressources locales et les écosystèmes si elles ne sont pas gérées de manière responsable.

D'un point de vue environnemental, le tourisme peut accroître la demande en ressources naturelles et contribuer à la production de déchets, à la pollution et à la dégradation des écosystèmes. Citons par exemple la forte consommation d'eau pour les piscines, l'aménagement paysager et les structures d'hébergement dans des régions déjà confrontées à une pénurie d'eau, ainsi que les besoins énergétiques importants liés aux transports, aux services d'accueil et aux infrastructures touristiques. Si elles ne sont pas gérées, ces pressions peuvent contribuer à l'épuisement des ressources et à des dommages environnementaux à long terme.

La consommation de ressources peut également engendrer des défis sociaux et culturels. Dans les destinations où les ressources sont limitées, l'augmentation de la demande liée au tourisme peut exercer une pression supplémentaire sur les communautés locales et contribuer à la hausse des coûts. Une mauvaise gestion des ressources peut également avoir des répercussions négatives sur le patrimoine culturel et naturel en raison de la pollution, de la surfréquentation et de la dégradation de l'environnement, ce qui réduit progressivement la qualité et l'attractivité des destinations. En améliorant l'efficacité de l'utilisation des ressources, les PME touristiques d' s peuvent contribuer à réduire ces pressions tout en participant à la protection du patrimoine naturel et culturel. La gestion durable des ressources joue donc un rôle important pour soutenir à la fois la durabilité des destinations et la résilience à long terme des entreprises.

Avantages pour les PME

L'intégration d'une gestion durable des ressources dans les activités des entreprises offre plusieurs avantages aux PME du secteur du tourisme.

- ✓ Réduction des coûts : la réduction de la consommation d'énergie, d'eau et de matériaux peut diminuer considérablement les coûts d'exploitation. Si certaines mesures peuvent nécessiter un investissement initial, comme l'amélioration de l'isolation, l'installation de systèmes d'énergie renouvelable ou la modernisation des équipements, ces améliorations génèrent souvent des économies substantielles à long terme.
- ✓ Amélioration de l'efficacité opérationnelle : une utilisation efficace des ressources aide les entreprises à rationaliser leurs opérations, à réduire le gaspillage et à améliorer leurs performances globales. Cela peut se traduire par une meilleure planification des ressources, une baisse des coûts de maintenance et une gestion quotidienne plus efficace.
- ✓ Avantage concurrentiel : le développement durable devient un facteur de plus en plus important dans la prise de décision des visiteurs. Les entreprises touristiques qui mettent en œuvre et promeuvent des pratiques de gestion durable des ressources peuvent renforcer leur réputation, attirer des voyageurs soucieux de l'environnement et se démarquer de leurs concurrents.
- ✓ Renforcement de la résilience des entreprises : la réduction de la dépendance vis-à-vis de ressources rares ou coûteuses aide les entreprises à s'adapter à la hausse des coûts, aux changements réglementaires et aux futures contraintes en matière de ressources. Cela renforce la résilience à long terme et favorise une croissance durable des entreprises.

Actions clés pour les PME

Que peut faire votre entreprise concrètement ? Voici quelques mesures simples que vous pouvez commencer à mettre en œuvre dès aujourd'hui :

1 Améliorer l'efficacité énergétique et passer aux énergies renouvelables

La première étape pour les PME consiste à évaluer leur consommation énergétique actuelle et à identifier les domaines dans lesquels l'efficacité peut être améliorée. Des améliorations peuvent être apportées à différents niveaux, par exemple en renforçant l'isolation (en remplaçant les fenêtres), en modernisant les systèmes d'éclairage (en installant des lampes LED ou des détecteurs de mouvement) et en optimisant les systèmes de chauffage (à l'aide de pompes à chaleur, de thermostats programmables

ou intelligents). Dans la mesure du possible, les PME devraient opter pour des sources d'énergie renouvelables, telles que les panneaux solaires, afin de réduire leurs émissions de carbone et leurs coûts énergétiques à long terme.

2 Réduire la consommation d'eau et améliorer la gestion de l'eau

L'eau est une ressource essentielle dans le secteur du tourisme, en particulier dans l'hôtellerie. Les PME peuvent réduire leur consommation d'eau en installant des robinets et des douches à faible débit, et en utilisant des repères visuels simples (par exemple, des robinets qui changent de couleur ou une signalétique) pour encourager une utilisation plus responsable de la part des clients. D'autres mesures peuvent inclure la réutilisation des eaux de pluie pour l'irrigation ou l'aménagement paysager. Un entretien régulier est également essentiel pour prévenir les fuites et garantir une utilisation efficace de l'eau.

3 Améliorer la gestion des déchets (pratiques circulaires)

La gestion des déchets constitue un enjeu majeur dans le secteur du tourisme. Les PME doivent s'efforcer de réduire les déchets à la source en évitant les produits à usage unique, notamment les plastiques, et en privilégiant des alternatives réutilisables. Il est essentiel de mettre en place des systèmes de recyclage clairs et s tant pour les clients que pour le personnel. Le compostage des déchets organiques, en particulier dans les services liés à la restauration, peut réduire considérablement le volume global des déchets. Les PME peuvent également adopter des pratiques circulaires en réutilisant les matériaux, en réparant les équipements et en travaillant avec des fournisseurs qui limitent au maximum les emballages.

4 S'approvisionner de manière responsable

L'approvisionnement responsable est un élément important de la gestion durable des ressources. Les PME doivent privilégier les produits locaux, de saison et issus d'une production durable, ce qui contribue à réduire les émissions liées au transport et soutient les économies locales. Le choix de produits certifiés ou portant un label écologique permet de s'assurer que les marchandises respectent les normes environnementales. De plus, une gestion efficace des stocks et la prévention des achats excessifs peuvent contribuer à réduire le gaspillage et l'utilisation inutile de ressources.

Application dans les secteurs du tourisme

La gestion durable des ressources peut s'appliquer à différents secteurs du tourisme, chacun présentant des défis et des opportunités spécifiques en fonction de son interaction avec les ressources naturelles et culturelles.

Écotourisme :

La gestion durable des ressources est un principe fondamental de l'écotourisme. L'écotourisme vise à minimiser les impacts environnementaux tout en contribuant à la conservation des espaces naturels et au bien-être des communautés locales. Selon l'étude intitulée « *L'écotourisme en tant que stratégie de développement durable : exploration du rôle de la gestion des ressources naturelles* » (2024), des initiatives d'écotourisme bien gérées peuvent contribuer directement au développement durable des ressources naturelles en soutenant les efforts de conservation, en générant des retombées économiques et en

sensibilisant davantage les visiteurs et les communautés locales aux questions environnementales (Tilavova et al.).

L'une des principales conclusions de l'étude est l'importance de l'implication des communautés locales dans la planification, le développement et la gestion des activités touristiques. L'implication des communautés locales permet de s'assurer que les stratégies de gestion des ressources sont adaptées au contexte local tout en générant des retombées sociales et économiques. L'étude souligne également l'intérêt des approches de gestion adaptative, en encourageant les PME touristiques à surveiller régulièrement les impacts environnementaux et à ajuster leurs pratiques si nécessaire. Par exemple, les entreprises peuvent limiter le nombre de visiteurs dans les zones sensibles, modifier leurs activités à certaines saisons pour protéger la faune sauvage, ou mettre en œuvre des mesures visant à réduire la consommation de ressources et la production de déchets.

Tourisme culturel :

Dans le tourisme culturel, la gestion durable des ressources vise à préserver le patrimoine culturel tout en veillant à ce que les activités touristiques ne submergent pas les communautés locales ni n'endommagent les biens historiques. Dans ce contexte, les ressources comprennent les sites physiques tels que les monuments et les musées, mais aussi le patrimoine immatériel comme les traditions, les langues et les savoirs locaux. L'un des principaux défis du tourisme culturel consiste à gérer le nombre de visiteurs afin d'éviter la surfréquentation et le surtourisme. Un afflux important de touristes peut entraîner des dommages matériels aux sites patrimoniaux, une augmentation des déchets et de la pollution, ainsi que des perturbations de la vie locale. Comme pour l'écotourisme, les PME peuvent y remédier en mettant en œuvre des stratégies de gestion des visiteurs (par exemple, en encourageant les voyages hors saison).

Tourisme d'aventure :

Le tourisme d'aventure se pratique souvent dans des environnements naturels isolés ou fragiles, tels que les montagnes, les forêts, les rivières ou les zones côtières. Ces lieux peuvent être particulièrement vulnérables aux dégradations environnementales, et la gestion des ressources peut s'avérer plus difficile en raison d'infrastructures et d'un accès limités. Les PME de ce secteur doivent adopter des pratiques de gestion des ressources afin de minimiser leur empreinte environnementale. La gestion des déchets est essentielle : les entreprises doivent appliquer les principes du « ne laissez aucune trace », en veillant à réduire au maximum tous les déchets et à les retirer de la nature. Cela implique, par exemple, de réduire au minimum les emballages et d'utiliser du matériel réutilisable.

De plus, les PME doivent gérer avec soin l'intensité et l'ampleur de leurs activités afin d'éviter la surexploitation des espaces naturels. Là encore, cela peut impliquer de limiter et de réglementer la taille des groupes tout au long de la saison ou d'éviter purement et simplement les écosystèmes sensibles. Ce faisant, elles contribuent à préserver les ressources naturelles dont dépendent leurs activités, garantissant ainsi leur durabilité à long terme.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Évaluer l'utilisation actuelle des ressources	Examinez la manière dont votre entreprise utilise actuellement l'énergie, l'eau, les matériaux et d'autres ressources clés. Identifiez les domaines de forte consommation, les inefficacités et les possibilités d'amélioration.
Étape 2 : Fixer des objectifs clairs et réalisables	Définissez des objectifs de développement durable réalistes, tels que la réduction de la consommation d'eau, l'amélioration de l'efficacité énergétique, la minimisation des déchets ou l'utilisation accrue de produits et services durables.
Étape 3 : Améliorer l'efficacité opérationnelle	Mettez en œuvre des mesures concrètes pour optimiser vos opérations quotidiennes. Cela peut inclure la modernisation des équipements, l'amélioration de l'isolation, la réduction des consommations superflues et l'adoption de processus plus efficaces.
Étape 4 : Adopter des ressources durables et des pratiques circulaires	Dans la mesure du possible, optez pour les énergies renouvelables, les produits portant un label écologique, les matériaux réutilisables et les produits d'origine locale. Explorez les possibilités de réduire les déchets grâce à la réutilisation, à la réparation, au recyclage et à d'autres pratiques circulaires.
Étape 5 : Former le personnel et impliquer les parties prenantes	Veillez à ce que le personnel comprenne les pratiques de développement durable et son rôle dans leur mise en œuvre. Impliquez les fournisseurs, les partenaires et les parties prenantes locales afin de soutenir des opérations durables et économes en ressources.
Étape 6 : Suivre les performances et mesurer les progrès	Suivez les progrès à l'aide d'indicateurs tels que la consommation d'énergie, l'utilisation de l'eau, la production de déchets, les taux de recyclage ou les pratiques d'approvisionnement. Utilisez les résultats pour identifier les réussites et les domaines à améliorer.
Étape 7 : Communiquer les progrès et encourager la participation	Partagez les actions et les réalisations en matière de développement durable avec les visiteurs, le personnel, les fournisseurs et les communautés locales via des sites web, les réseaux sociaux, des déclarations de développement durable ou des communications sur site. Encouragez les autres à participer et à soutenir vos efforts en matière de développement durable.

Résumé

Définition	La gestion durable des ressources consiste à utiliser efficacement l'énergie, l'eau, les matériaux et autres ressources afin de répondre aux besoins actuels tout en préservant les ressources pour les générations futures.
Actions clés	• Améliorer l'efficacité énergétique et opérer la transition vers les énergies renouvelables • Réduire la consommation d'eau et améliorer la gestion de l'eau • Améliorer la gestion des déchets et adopter des pratiques circulaires • S'approvisionner de manière responsable
Principes associés	• Responsabilité environnementale • Biodiversité et ressources naturelles • Action climatique et résilience

Co-funded by the European Union

05

PRINCIPE Nº 5

Autonomisation des communautés et inclusion sociale

Principe n° 5 : Autonomisation des communautés et inclusion sociale

Définition

L'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale dans le tourisme font référence à la participation active, à la représentation équitable et aux avantages concrets dont bénéficient les communautés locales et les groupes sous-représentés dans la planification, la mise en œuvre, l'emploi et la prise de décision en matière de tourisme. Dans le contexte du tourisme durable, ce principe signifie que le tourisme ne doit pas être développé uniquement pour les lieux et les populations, mais aussi avec eux. Pour les PME du secteur touristique, ce principe implique de reconnaître que l'activité touristique a des conséquences sociales, en plus de ses répercussions économiques et environnementales. Une entreprise touristique socialement inclusive cherche à réduire les obstacles à la participation, à créer des opportunités décentes et équitables, à valoriser les savoirs locaux et à veiller à ce que les populations locales ne soient pas simplement considérées comme des prestataires de services ou un décor de fond pour l'expérience des visiteurs. Au contraire, elles sont reconnues comme des titulaires de droits, des partenaires, des détenteurs de savoirs, des travailleurs, des entrepreneurs et des co-créateurs de valeur touristique.

L'autonomisation des communautés va au-delà de la simple consultation. Elle consiste à permettre aux populations locales d'influencer les décisions qui les concernent, de participer aux opportunités liées au tourisme à des conditions équitables, et de renforcer leurs propres capacités, leur confiance et leur autonomie grâce au tourisme. L'inclusion sociale signifie veiller à ce que le tourisme soit accessible et bénéfique pour les personnes souvent exclues ou marginalisées, telles que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les migrants, les minorités ethniques, les groupes à faibles revenus, les travailleurs saisonniers ou les habitants de zones rurales isolées. Concrètement, une PME touristique appliquant ce principe se posera des questions telles que : À qui profite notre activité ? Qui est laissé de côté ? La population locale participe-t-elle à l'élaboration de l'offre destinée aux visiteurs ? Le recrutement, les conditions de travail et les partenariats sont-ils équitables et inclusifs ? Nos services sont-ils accessibles à différents types de visiteurs et d'acteurs locaux ? Contribuons-nous à la valeur sociale locale, ou nous contentons-nous d'extraire de la valeur de la destination ?

L'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale sont donc essentielles à un modèle touristique équitable, ancré dans le territoire, participatif et résilient. Elles aident les PME à créer des expériences touristiques qui sont non seulement attrayantes pour les visiteurs, mais aussi légitimes, fiables et bénéfiques pour les communautés dans lesquelles elles opèrent.

Importance

Relever les défis sociaux et communautaires

Ce principe est important car le tourisme peut soit renforcer les communautés, soit aggraver les inégalités existantes. Dans de nombreuses destinations, le tourisme crée des emplois, génère des revenus et apporte de la visibilité aux lieux locaux. Cependant, s'il est mal géré, il peut également exclure les résidents des processus décisionnels, concentrer les profits entre quelques mains, accroître la pression sur le logement et les services, renforcer les stéréotypes, créer des emplois mal rémunérés ou précaires, et réduire le contrôle de la communauté sur le développement local.

Du point de vue de la durabilité, le tourisme ne peut être considéré comme véritablement durable si ses avantages sociaux sont faibles, inégaux ou captés par des acteurs extérieurs. Une destination peut paraître attrayante sur le plan environnemental et dynamique sur le plan économique, tout en restant socialement fragile si les habitants se sentent exclus, si les travailleurs locaux sont mal traités ou si le développement touristique sape la cohésion communautaire. C'est pourquoi la dimension sociale du tourisme est aussi importante que la dimension environnementale.

Pour les PME, l'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale ne sont pas seulement des responsabilités éthiques ; ce sont également des enjeux commerciaux concrets. Les entreprises touristiques dépendent de la qualité, de la stabilité et de l'attractivité des lieux où elles opèrent. Si les habitants ont le sentiment que le tourisme est injuste, extractif ou perturbateur, les tensions sociales peuvent s'accentuer et la réputation de la destination peut en pâtir. À l'inverse, lorsque les communautés se sentent impliquées et respectées, les entreprises ont plus de chances de gagner la confiance, le soutien local, des partenariats plus solides et un environnement d'exploitation plus résilient.

Avantages pour les PME

L'intégration de l'autonomisation des communautés et de l'inclusion sociale dans les activités touristiques offre plusieurs avantages aux PME.

- ✓ Une légitimité renforcée et une confiance accrue de la part de la population locale : les entreprises qui travaillent en toute transparence avec les communautés locales ont plus de chances de se forger une crédibilité à long terme, de gagner la confiance de la population et d'établir des relations positives. Cela peut réduire les conflits, renforcer le soutien local et créer un environnement d'exploitation plus stable.
- ✓ Des expériences touristiques de meilleure qualité et plus originales : lorsque les expériences touristiques s'inspirent des habitants locaux, elles ont tendance à être plus authentiques, pertinentes et ancrées dans le territoire. Cela peut améliorer la satisfaction des visiteurs tout en aidant les entreprises à se démarquer sur un marché de plus en plus concurrentiel.
- ✓ Accès aux savoir-faire et aux talents locaux : les entreprises inclusives sont mieux placées pour identifier les besoins de la communauté, les atouts cachés, les fournisseurs locaux et les personnes qualifiées qui, sans cela, risqueraient d'être négligés. Cela peut renforcer l'innovation, améliorer la qualité du service et créer de nouvelles opportunités de collaboration.
- ✓ Une plus grande fidélité du personnel et une culture d'entreprise plus forte : des pratiques d'emploi équitables, un recrutement inclusif et des conditions de travail respectueuses peuvent

améliorer la fidélisation du personnel, sa motivation et le bien-être général sur le lieu de travail. Cela contribue à de meilleures performances organisationnelles et à de meilleures expériences pour les visiteurs.

- ✓ Alignement sur les attentes émergentes des marchés et des politiques : Partout en Europe, le tourisme responsable est de plus en plus associé à la valeur sociale, à l'accessibilité, à l'équité et à la participation communautaire. Les PME qui intègrent ces principes dès le départ sont mieux placées pour répondre aux attentes en constante évolution des visiteurs, aux opportunités de financement, aux partenariats et aux priorités en matière de développement durable.

L'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale sont essentielles, car le tourisme doit contribuer à faire des destinations non seulement des lieux de visite, mais aussi des lieux où il fait bon vivre. Une PME touristique qui ignore la dimension sociale peut réaliser des gains à court terme, mais affaiblit les fondements à long terme de la destination. Une PME touristique qui soutient l'autonomisation et l'inclusion contribue à créer des lieux plus équitables, plus résilients et mieux à même de pérenniser le tourisme au fil du temps.

Actions clés pour les PME

1 Impliquer les communautés locales dans la conception et l'évaluation des expériences touristiques

Les PME doivent créer régulièrement des occasions permettant aux habitants, aux groupes communautaires, aux associations culturelles et aux fournisseurs locaux d'apporter leurs idées et leurs retours d'expérience. Cela doit se faire dès le début du processus, et non pas seulement une fois les produits déjà conçus. Concrètement, cela peut passer par l'organisation de réunions communautaires saisonnières, la mise en place de groupes consultatifs, la consultation d'associations de quartier, ou encore la collaboration directe avec les écoles locales, les coopératives, les groupes de femmes, les organisations de jeunesse ou les associations de personnes en situation de handicap. L'objectif est d'identifier les priorités de la communauté, les sensibilités locales, les atouts méconnus et les risques potentiels.

Cette démarche aide les PME à passer d'un modèle purement axé sur le marché à un modèle davantage adapté au territoire. Elle améliore également la qualité des produits touristiques en les ancrant dans les réalités locales plutôt que dans des hypothèses externes.

2 Mettre en œuvre des pratiques d'emploi inclusives et équitables

Les PME doivent veiller à ce que le recrutement, les conditions de travail, les perspectives d'évolution et la culture d'entreprise soient équitables et inclusifs. Cela implique d'aller au-delà des exigences légales minimales et de se demander si l'entreprise est véritablement accessible et accueillante pour un large éventail de travailleurs. Parmi les exemples, on peut citer la rédaction de descriptions de poste dans un langage clair, la mise en place d'horaires flexibles lorsque cela est possible, la garantie d'un salaire égal pour un travail égal, l'accessibilité des canaux de recrutement pour les populations locales, l'adaptation des lieux de travail aux personnes en situation de handicap, ainsi que le mentorat ou la formation du personnel ayant une expérience limitée dans le secteur du tourisme.

Cette démarche est particulièrement importante dans le secteur du tourisme, où le travail saisonnier, les bas salaires, le travail informel et les inégalités d'opportunités peuvent être courants. Les PME qui améliorent l'équité en matière d'emploi contribuent directement à la durabilité sociale.

3 Établir des partenariats qui créent de la valeur locale partagée

Les PME devraient privilégier les partenariats avec les entreprises locales, les entreprises sociales, les associations, les coopératives, les producteurs, les guides, les artistes et les prestataires de services dont le travail contribue au tissu social de la destination. Cela peut impliquer de s'approvisionner auprès de fournisseurs locaux, d'organiser conjointement des événements avec des organisations communautaires, de soutenir les festivals locaux, de développer des offres conjointes avec des entreprises sociales ou de collaborer avec des ONG qui œuvrent en faveur de l'inclusion et de l'emploi. L'objectif n'est pas seulement d'« acheter local », mais de créer des relations mutuellement bénéfiques qui renforcent l'économie globale de la destination et la vie communautaire. Des partenariats solides aident également les PME à accéder à de nouvelles connaissances, à améliorer leur crédibilité et à répartir plus équitablement les retombées du tourisme.

4 Améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans les services aux visiteurs

L'inclusion sociale s'applique également à l'expérience des visiteurs. Les PME doivent vérifier si leurs services sont accessibles aux différents groupes sur les plans physique, économique, numérique et social. Cela peut notamment passer par l'amélioration de l'accès sans marches, la mise à disposition d'informations dans des formats faciles à lire, la formation du personnel à une communication inclusive, la prise en compte des besoins sensoriels, la mise en place d'une tarification transparente, la proposition d'options de participation plus courtes ou moins coûteuses, et la garantie que les images et le langage utilisés dans le marketing n'excluent pas certains publics.

Une conception inclusive profite non seulement à des groupes spécifiques, mais aussi à la qualité globale et à la facilité d'utilisation des services.

5 Suivre les bénéficiaires des activités touristiques

Les PME doivent vérifier si les retombées du tourisme profitent bien aux populations locales et à divers groupes. Sans un suivi adéquat, les bonnes intentions peuvent rester superficielles. Parmi les indicateurs utiles, on peut citer la proportion d'employés locaux, les dépenses auprès de fournisseurs locaux, le nombre de partenariats communautaires, la diversité du personnel, les améliorations mises en œuvre en matière d'accessibilité, les collaborations récurrentes avec des organisations locales, ou encore les retours d'expérience de la communauté reçus et pris en compte. Le suivi aide les PME à identifier les lacunes, à démontrer les progrès réalisés et à améliorer leur responsabilité.

Application dans les secteurs du tourisme

Écotourisme

En écotourisme, l'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale doivent se refléter dans la manière dont les expériences en lien avec la nature sont planifiées, dotées en personnel et gérées. Les PME touristiques doivent impliquer activement les communautés locales dans la conception et la mise en œuvre des activités touristiques, en veillant à ce que les habitants bénéficient d'opportunités

d'emploi, de développement des compétences et de revenus liés au tourisme. Cela peut impliquer de travailler avec des agriculteurs locaux, des organisations environnementales, des artisans ou des groupes communautaires pour développer des expériences qui reflètent les savoirs et les priorités locales. Par exemple, une entreprise d'observation des oiseaux opérant dans une zone humide pourrait former de jeunes adultes locaux au poste de guides adjoints, s'approvisionner auprès de producteurs locaux et consulter les habitants sur les pratiques de gestion des visiteurs. De telles approches contribuent à créer des expériences touristiques à la fois durables sur le plan environnemental et social, tout en renforçant l'appropriation et le soutien de la communauté.

Tourisme culturel

Dans le tourisme culturel, l'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale revêtent une importance particulière, car le tourisme s'appuie souvent sur l'identité locale, le patrimoine, les traditions et les expériences vécues. Les PME touristiques doivent veiller à ce que les populations locales jouent un rôle significatif dans la manière dont leurs histoires, leur culture et leur patrimoine sont présentés aux visiteurs. Cela peut impliquer de collaborer avec les habitants, les historiens locaux, les artistes, les interprètes et les organisations culturelles afin de développer des expériences touristiques authentiques et respectueuses. Par exemple, une entreprise touristique implantée dans un ancien quartier industriel pourrait concevoir conjointement des circuits patrimoniaux avec d'anciens ouvriers, des associations locales et des communautés d'immigrés qui ont contribué à façonner le quartier. Cette approche permet aux visiteurs d'acquérir une compréhension plus approfondie de la destination, tout en plaçant les voix locales au cœur de l'expérience.

Tourisme d'aventure

Le tourisme d'aventure se pratique souvent dans des zones rurales, montagneuses, côtières ou forestières où les communautés locales sont directement concernées par l'activité des visiteurs et le développement touristique. C'est pourquoi l'autonomisation des communautés doit être intégrée au modèle économique plutôt que d'être considérée comme une activité distincte. Les PME touristiques peuvent favoriser l'inclusion en recrutant et en formant des habitants locaux, en travaillant avec des fournisseurs et prestataires de services locaux, et en impliquant les communautés dans les décisions qui concernent l'aménagement du territoire et la gestion des visiteurs. Par exemple, une entreprise de canyoning opérant dans une vallée rurale pourrait collaborer avec les autorités locales et les habitants pour gérer la pression exercée par les visiteurs, former des femmes de la région au poste d'assistantes-monitrices et proposer des programmes de formation aux activités de plein air destinés aux jeunes de la région. De telles initiatives contribuent à garantir un partage plus large des bénéfices du tourisme et renforcent la résilience à long terme des communautés locales.

Dans les trois secteurs du tourisme, le principe fondamental reste le même : l'autonomisation des communautés et l'inclusion sociale doivent se refléter non seulement dans les valeurs de l'entreprise, mais aussi dans la composition des participants, des contributeurs, des bénéficiaires et de ceux qui contribuent à façonner le développement touristique au fil du temps.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Recenser les parties prenantes	Identifiez les personnes et les groupes liés à votre activité touristique, notamment les résidents, les employés, les fournisseurs, les organisations communautaires, les écoles, les autorités locales, les dirigeants communautaires, les groupes vulnérables et les voix sous-représentées. Comprendre qui est concerné par le tourisme, qui y contribue ou qui en tire profit constitue la première étape vers une prise de décision plus inclusive.
Étape 2 : Identifier les obstacles et les lacunes	Examinez les situations où l'exclusion peut se produire. Posez-vous les questions suivantes : • Qui n'est pas impliqué dans la planification ? • Qui a un accès limité à l'emploi ou à la formation ? • Quels visiteurs peuvent se heurter à des obstacles en matière d'accessibilité ? • Quels groupes locaux sont absents des partenariats ?
Étape 3 : Définir des objectifs d'inclusion et d'autonomisation	Définissez des priorités réalistes et mesurables pour les 6 à 12 prochains mois. Les objectifs peuvent inclure l'augmentation des dépenses auprès des fournisseurs locaux, le recrutement d'un plus grand nombre d'employés locaux, l'amélioration de l'accessibilité, la mise en place de partenariats communautaires ou la formation du personnel aux pratiques inclusives.
Étape 4 : Mettre en place des mécanismes de participation	Créez des occasions permettant aux communautés et aux parties prenantes d'apporter leurs idées, leurs retours d'expérience et leurs points de vue. Cela peut passer par des réunions communautaires, des enquêtes, des groupes consultatifs, des partenariats, des initiatives pilotes ou des canaux de retour d'information permanents favorisant une participation significative.
Étape 5 : Intégrer les pratiques inclusives	Intégrer ce principe dans les pratiques quotidiennes. Cela peut notamment inclure : • Processus de recrutement inclusifs • Intégration des nouveaux collaborateurs • Sélection des fournisseurs • Communication avec les visiteurs • Conception des produits • Améliorations en matière d'accessibilité • Activités de collaboration avec la communauté
Étape 6 : Former et sensibiliser	Veiller à ce que le personnel comprenne les notions d'inclusion, de communication respectueuse, de prise en compte des sensibilités locales, d'équité dans la prestation des services et des objectifs sociaux de l'entreprise.
Étape 7 : Suivre les progrès et les résultats	Suivre un petit nombre d'indicateurs pour évaluer les progrès et identifier les axes d'amélioration. Il peut s'agir, par exemple, du nombre de partenariats communautaires établis, de la proportion d'employés locaux, des taux de fidélisation du personnel, des améliorations en matière d'accessibilité mises en œuvre, des retours reçus de la communauté et de la diversité des participants, des employés ou des collaborateurs.

Cette feuille de route fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre l'autonomisation communautaire et l'inclusion sociale au sein de votre organisation. Pour une approche plus globale visant à ancrer le développement durable dans tous les aspects de votre activité, consultez le « Parcours de mise en œuvre du développement durable » à la fin du présent cadre.

Résumé

Définition	Veiller à ce que les communautés locales et les groupes sous-représentés puissent participer de manière équitable à la planification touristique, à l'emploi, aux partenariats, aux services et aux avantages.
Actions clés	• Impliquer les communautés locales dans la conception et l'évaluation des activités touristiques. • Mettre en œuvre des pratiques d'emploi inclusives et équitables. • Établir des partenariats qui créent de la valeur locale partagée. • Améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans les services destinés aux visiteurs. • Veiller à ce que les bénéfices de l'activité touristique soient équitablement répartis
Principes associés	• Durabilité culturelle • Éducation et implication des visiteurs • Innovation et transition écologique Outils

06

PRINCIPE Nº 6

Action climatique et résilience

Principe n° 6 : Action climatique et résilience

Définition

L'action pour le climat désigne les mesures concrètes prises pour faire face au changement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, en limitant les pressions sur l'environnement et en améliorant la capacité des personnes, des entreprises et des écosystèmes à faire face aux défis liés au climat, aujourd'hui et à l'avenir. Elle s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 des Nations unies, en particulier l'objectif de développement durable n° 13 : Action pour le climat, qui appelle à une action urgente pour lutter contre le changement climatique et ses impacts (Nations unies, 2015). L'action pour le climat repose généralement sur deux approches complémentaires : l'atténuation et l'adaptation. L'atténuation vise à réduire les causes du changement climatique en diminuant les émissions de gaz à effet de serre, tandis que l'adaptation consiste à anticiper les impacts liés au climat et à prendre des mesures pour minimiser les risques et répondre efficacement à l'évolution des conditions (Agence européenne pour l'environnement, 2024).

L'adaptation est étroitement liée à la résilience, qui désigne la capacité des systèmes sociaux, économiques et environnementaux à résister aux perturbations liées au climat, à y faire face et à s'en remettre tout en conservant leurs fonctions essentielles (GIEC, 2018). Le tourisme dépend fortement de conditions météorologiques stables, d'écosystèmes sains, d'infrastructures fiables et de schémas de voyage prévisibles. La hausse des températures, les phénomènes météorologiques extrêmes, la pénurie d'eau, la perte de biodiversité et l'évolution des comportements des visiteurs affectent de plus en plus la qualité, la sécurité et la rentabilité des activités touristiques. Ces défis peuvent être particulièrement importants pour les PME, qui disposent souvent de moins de ressources financières et humaines pour faire face à des perturbations soudaines.

L'action climatique et la résilience désignent donc l'intégration de mesures d'atténuation et d'adaptation dans les activités touristiques, tout en renforçant la capacité des PME touristiques à anticiper les défis liés au climat, à y faire face et à s'en remettre. En agissant dès aujourd'hui, les entreprises touristiques peuvent réduire leur impact environnemental, améliorer la continuité de leurs activités, protéger les ressources locales et soutenir la durabilité à long terme des destinations.

Importance

Relever les défis environnementaux, culturels et sociaux

L'action climatique et la résilience répondent à un large éventail de défis interdépendants qui affectent directement les entreprises touristiques, les destinations et les communautés locales.

D'un point de vue environnemental, le changement climatique contribue à la hausse des températures, à la modification de la saisonnalité touristique, à la multiplication et à l'intensification des phénomènes météorologiques extrêmes, à la pénurie d'eau et à la perte de biodiversité. Dans les destinations

urbaines, les pressions liées au climat, telles que les îlots de chaleur et la demande accrue en climatisation et en ressources en eau, deviennent de plus en plus courantes. Ces impacts peuvent créer des défis importants pour les activités touristiques, notamment des dommages aux infrastructures, une accessibilité réduite, une augmentation des coûts d'exploitation et une pression accrue sur les ressources naturelles.

D'un point de vue social, le changement climatique peut amplifier les inégalités et les vulnérabilités existantes, en particulier pour les communautés locales et les travailleurs qui dépendent du tourisme. Les PME et les travailleurs saisonniers comptent souvent parmi les plus exposés aux perturbations causées par les phénomènes météorologiques extrêmes ou l'évolution des habitudes des visiteurs, tout en disposant de moins de ressources pour amortir les chocs économiques. Ces impacts peuvent entraîner une instabilité de l'emploi, une baisse des revenus et une pression accrue sur les moyens de subsistance locaux. Les défis liés au climat peuvent également affecter la santé publique et le bien-être à travers des problèmes tels que les maladies liées à la chaleur, les pénuries d'eau et l'insécurité alimentaire, touchant aussi bien les résidents que les visiteurs.

D'un point de vue culturel, le changement climatique menace les sites historiques, les paysages traditionnels et les pratiques culturelles étroitement liées aux conditions environnementales locales. La dégradation de l'environnement, les catastrophes naturelles et l'évolution des flux touristiques peuvent exercer une pression considérable sur le patrimoine culturel et l'identité communautaire. L'action en faveur du climat est donc essentielle non seulement pour protéger les écosystèmes, mais aussi pour sauvegarder les biens culturels, préserver les traditions locales et maintenir l'attractivité et l'authenticité à long terme des destinations touristiques.

Ces impacts environnementaux, sociaux et culturels doivent être considérés comme des risques commerciaux qui affectent l'ensemble de la chaîne de valeur du tourisme, y compris les fournisseurs, les employés, les infrastructures, l'expérience des visiteurs et la compétitivité des destinations.

Avantages pour les PME

L'action climatique et la résilience ne doivent pas être considérées comme une contrainte pour les PME, mais comme un levier stratégique pour la compétitivité, la viabilité à long terme et l'adaptation à un environnement touristique en mutation rapide :

- ✓ Continuité des activités et réduction des risques : en anticipant et en se préparant aux perturbations liées au climat, telles que les phénomènes météorologiques extrêmes, les vagues de chaleur ou les pénuries d'eau, les PME peuvent réduire le risque d'interruptions opérationnelles, d'annulations et de dommages aux infrastructures. Cette approche proactive renforce leur capacité à maintenir une activité stable tout au long de l'année, même dans des conditions environnementales de plus en plus incertaines.
- ✓ Réduction des coûts et amélioration de l'efficacité : des mesures telles que la réduction de la consommation d'énergie, l'amélioration de la gestion de l'eau ou l'investissement dans les énergies renouvelables peuvent réduire considérablement les coûts d'exploitation à long terme. Pour les PME, qui opèrent souvent avec des marges limitées, ces économies peuvent directement améliorer leur stabilité financière et leur compétitivité.
- ✓ Positionnement sur le marché et attractivité auprès des clients : les voyageurs sont de plus en plus sensibles aux questions de développement durable et de responsabilité climatique. Les

PME qui font preuve d'engagements concrets en matière de climat peuvent renforcer leur réputation, attirer une clientèle soucieuse de l'environnement et se démarquer sur un marché touristique concurrentiel. Faire preuve de résilience et d'une adaptation proactive renforce la capacité d'une entreprise à nouer des partenariats plus solides au sein des réseaux de destinations et à s'intégrer plus efficacement dans les chaînes de valeur du tourisme durable.

Actions clés pour les PME

1 Renforcer la résilience climatique grâce à des mesures d'adaptation

Pour rester compétitives dans un contexte climatique en mutation, les PME du secteur du tourisme doivent évaluer les risques environnementaux susceptibles d'affecter leurs activités, notamment les vagues de chaleur, les inondations, les tempêtes et la pénurie d'eau, et mettre en œuvre des mesures d'adaptation ciblées. Cela peut impliquer d'identifier les risques climatiques sur l'ensemble des sites, des opérations, de l' et des chaînes d'approvisionnement, d'améliorer la résilience des infrastructures grâce à des mesures telles que des systèmes de drainage, des dispositifs d'ombrage ou des solutions de refroidissement, et de garantir l'accès aux ressources essentielles telles que l'eau et l'énergie. Les entreprises peuvent également devoir adapter leurs services, leurs périodes d'activité ou leurs produits touristiques à l'évolution des conditions climatiques, tout en diversifiant leurs activités, leurs segments de clientèle ou leurs saisons afin de réduire leur dépendance à l'égard d'une demande sensible au climat. Les solutions fondées sur la nature, telles que la plantation d'arbres, la création d'espaces verts ou la restauration de surfaces perméables, peuvent renforcer davantage la résilience tout en améliorant les conditions environnementales locales.

2 Développer des activités à faibles émissions de carbone

Les PME du secteur du tourisme peuvent réduire leurs émissions de gaz à effet de serre en intégrant des choix à faibles émissions de carbone dans leurs opérations quotidiennes, notamment en matière de transport, d'approvisionnement et de conception des services. Cela peut passer par le fait d'encourager les visiteurs et le personnel à utiliser des modes de transport à faibles émissions, tels que les transports en commun, le vélo ou les services de mobilité partagée, de privilégier l'approvisionnement local et saisonnier afin de réduire les émissions liées au transport, et de concevoir des expériences touristiques qui minimisent l'intensité des déplacements et l'impact environnemental. La collaboration avec des fournisseurs qui adoptent des pratiques durables et à faibles émissions de carbone peut réduire davantage les émissions tout au long de la chaîne de valeur.

3 Améliorer la gestion de l'énergie

La consommation d'énergie est un domaine clé tant pour la réduction des émissions que pour la résilience des entreprises. Une gestion plus efficace de l'énergie permet de réduire les coûts d'exploitation tout en limitant l'exposition à la volatilité des prix de l'énergie. Les PME du secteur du tourisme peuvent améliorer leur performance énergétique en suivant et en surveillant leur consommation, en modernisant l'isolation et les équipements, en optimisant les systèmes de chauffage et de climatisation en fonction des besoins saisonniers, et en optant pour des sources d'énergie renouvelables lorsque cela est possible.

4 Renforcer la gestion des ressources

Une utilisation efficace des ressources favorise à la fois l'atténuation et l'adaptation au changement climatique en réduisant les impacts environnementaux et en améliorant la stabilité opérationnelle. Les PME du secteur du tourisme doivent surveiller et gérer leur consommation d'eau, en particulier pendant les périodes de pénurie, tout en réduisant les déchets grâce à un meilleur tri, au recyclage et à l'abandon des produits à usage unique. Privilégier les matériaux durables, réutilisables et réparables, parallèlement à des pratiques d'approvisionnement plus résilientes, peut contribuer à réduire la dépendance vis-à-vis de chaînes d'approvisionnement vulnérables et à améliorer la durabilité à long terme.

5 Mobiliser les personnes et les partenaires

Pour être efficace à long terme, l'action climatique nécessite l'implication active des employés, des fournisseurs, des clients et des autres parties prenantes. Les PME du secteur du tourisme devraient proposer à leur personnel des formations sur des thèmes tels que l'efficacité énergétique, la préservation de l'eau et la préparation aux risques climatiques, tout en collaborant avec leurs fournisseurs pour améliorer la durabilité et la résilience tout au long de la chaîne de valeur. Les entreprises peuvent également encourager les visiteurs à adopter des comportements responsables, tels que la réduction de la consommation d'énergie et d'eau ou le choix de modes de transport à faibles émissions de carbone, et devraient communiquer leurs actions en faveur du climat et leurs progrès de manière claire et transparente.

Application dans les secteurs du tourisme

Ce principe peut s'appliquer à différents secteurs du tourisme, chacun offrant des voies spécifiques pour faire face au changement climatique par l'atténuation, l'adaptation et le renforcement de la résilience, en fonction de leur relation avec les ressources naturelles, les infrastructures et l'engagement des visiteurs.

Écotourisme

L'écotourisme est intrinsèquement lié aux environnements naturels, qui sont directement affectés par le changement climatique. Cela offre de nombreuses opportunités pour des actions tant d'atténuation que d'adaptation. Les PME touristiques de ce secteur peuvent réduire leur empreinte carbone grâce à des opérations à faible impact, à l'utilisation d'énergies renouvelables et à des options de transport durables. Parallèlement, elles peuvent contribuer à l'adaptation au changement climatique en protégeant les écosystèmes qui font office de tampons naturels (par exemple, les forêts et les zones humides) et en adaptant et diversifiant leurs activités aux conditions environnementales changeantes ou en modifiant leurs itinéraires. De plus, cela offre de solides opportunités éducatives, en aidant les visiteurs à comprendre les impacts du changement climatique et en encourageant un changement de comportement à long terme. Les PME de ce secteur ne sont donc pas seulement des opérateurs, mais aussi des facilitateurs de la sensibilisation au climat et de la résilience locale.

Tourisme culturel

Le tourisme culturel est lié au patrimoine tant matériel qu'immatériel, qui peut être de plus en plus affecté par le changement climatique en raison de phénomènes météorologiques extrêmes, de la dégradation des sites ou de l'évolution des moyens de subsistance locaux. Les PME peuvent contribuer à

l'atténuation en promouvant les produits locaux, les chaînes d'approvisionnement courtes et les expériences à faible impact, réduisant ainsi les émissions liées aux modes de transport et de consommation. En matière d'adaptation, les acteurs du tourisme culturel peuvent être amenés à adapter les modalités de préservation et d'accès au patrimoine, par exemple en modifiant les horaires d'ouverture, en protégeant les sites contre les risques climatiques ou en intégrant les considérations climatiques dans les stratégies de gestion du patrimoine.

Le tourisme culturel contribue également à la résilience en préservant les savoirs et pratiques traditionnels, souvent étroitement adaptés aux conditions environnementales locales, tels que la gestion de l'eau, l'agriculture ou les techniques de construction. Ces pratiques peuvent offrir des enseignements précieux pour l'adaptation au changement climatique. De plus, ce secteur peut sensibiliser les visiteurs aux liens entre le changement climatique, le patrimoine et les communautés locales, favorisant ainsi des comportements plus responsables et respectueux.

Tourisme d'aventure

Le tourisme d'aventure s'exerce dans des environnements dynamiques et souvent fragiles, tels que les montagnes, les zones côtières, les forêts ou les cours d'eau, qui sont fortement exposés à la variabilité climatique et aux événements extrêmes. Cela place l'adaptation et la résilience au cœur de ce secteur. Les PME doivent sans cesse adapter leurs activités à l'évolution des conditions, telles que les changements de régimes climatiques, l'augmentation des risques (par exemple, glissements de terrain, inondations) ou la réduction de l'accessibilité de certains sites. Les efforts d'atténuation dans ce secteur consistent notamment à réduire l'empreinte environnementale des activités grâce à des solutions de transport durables, à une utilisation responsable du matériel et à des opérations économes en énergie. Cependant, en raison de la nature même du tourisme d'aventure, l'adaptation est souvent la priorité, ce qui nécessite une planification flexible, des stratégies de gestion des risques et la capacité de réagir rapidement aux changements environnementaux.

Le tourisme d'aventure joue également un rôle important dans le renforcement de la résilience en sensibilisant les visiteurs aux risques climatiques, à la sécurité et aux comportements responsables dans les environnements naturels. Les guides et les opérateurs agissent en tant qu'intermédiaires s entre les visiteurs et l'environnement, en sensibilisant aux impacts climatiques et en encourageant des pratiques qui réduisent la pression sur les écosystèmes. Cela contribue non seulement à la protection de l'environnement, mais aussi à la viabilité à long terme des activités touristiques.

Feuille de route pour la mise en œuvre

L'action climatique et la résilience englobent deux approches complémentaires : l'adaptation et l'atténuation. Si toutes deux contribuent à rendre les entreprises touristiques plus durables et plus résilientes, elles répondent à des défis différents et nécessitent donc des processus de mise en œuvre distincts. Les feuilles de route suivantes fournissent des conseils pratiques aux PME du secteur du tourisme qui cherchent à renforcer leur résilience face aux risques liés au climat tout en réduisant leur impact environnemental.

Stratégie d'adaptation

Étape 1 : Définir le périmètre	Dressez un état des lieux de votre entreprise, en incluant les sites, les services, les partenaires et l'ensemble de la chaîne de valeur. Tenez compte des fournisseurs, des activités sur site et des services de soutien.
Étape 2 : Identifier et évaluer les risques et les vulnérabilités	Identifiez les principaux risques climatiques qui pèsent sur votre entreprise, tels que les vagues de chaleur, les inondations, les tempêtes ou la pénurie d'eau. Évaluez l'impact que ces risques pourraient avoir sur vos activités, vos infrastructures, vos employés, vos visiteurs et vos chaînes d'approvisionnement.
Étape 3 : Évaluer la capacité d'adaptation	Faites le point sur votre capacité actuelle à faire face aux risques liés au climat. Tenez compte des ressources, des compétences, des moyens financiers, des infrastructures, des partenariats et des mécanismes de soutien existants.
Étape 4 : Hiérarchiser les risques clés	Concentrez-vous sur les risques les plus susceptibles d'affecter la continuité des activités, la sécurité des visiteurs ou la durabilité à long terme.
Étape 5 : Définir des objectifs et des mesures d'adaptation	Définissez des objectifs et identifiez des mesures d'adaptation concrètes, telles que l'amélioration de la résilience des infrastructures, la sécurisation des ressources essentielles, la diversification des activités touristiques, le renforcement des chaînes d'approvisionnement ou la mise en œuvre de solutions fondées sur la nature.
Étape 6 : Suivre et améliorer	Évaluez régulièrement l'efficacité des mesures d'adaptation, en particulier à la suite d'événements météorologiques extrêmes. Tirez parti des enseignements tirés pour affiner et renforcer votre approche.
Étape 7 : Communiquer sur les progrès réalisés	Partagez les actions d'adaptation et les résultats obtenus avec le personnel, les clients, les fournisseurs et les autres parties prenantes, en toute transparence.

Stratégie d'atténuation :

Étape 1 : Comprendre les impacts du changement climatique	Identifiez comment le changement climatique affecte vos activités, vos coûts, vos clients et votre chaîne d'approvisionnement, et comprenez les opportunités liées à la réduction des émissions.
Étape 2 : Renforcer l'engagement interne	Impliquez la direction et le personnel dans les efforts de lutte contre le changement climatique et attribuez les responsabilités en matière de mise en œuvre et de suivi.
Étape 3 : Définir le périmètre et les limites :	Déterminez quelles activités seront incluses dans votre démarche de réduction des émissions, notamment les bâtiments, la consommation d'énergie, les transports, les achats et les déchets.
Étape 4 : Mesurer votre niveau de référence en matière d'émissions	Estimez les émissions de gaz à effet de serre et identifiez les principales sources d'émissions dans l'ensemble de vos activités.
Étape 5 : Hiérarchiser les sources d'émissions et fixer des objectifs	Concentrez-vous sur les sources d'émissions les plus importantes et fixez des objectifs de réduction réalistes à court, moyen et long terme.

Étape 6 : Mettre en œuvre des mesures de réduction	Mettez en place des mesures telles que l'amélioration de l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, des solutions de transport à faibles émissions de carbone, des achats responsables et des initiatives de réduction des déchets.
Étape 7 : Suivre, rendre compte et s'améliorer	Suivre les émissions au fil du temps, évaluer les progrès, communiquer les résultats et améliorer continuellement les performances. Ne compenser les émissions résiduelles qu'après avoir maximisé les efforts de réduction.

Pour ces deux approches, les actions doivent être hiérarchisées dans le temps, en commençant par des mesures à court terme, puis en passant à des interventions à moyen terme plus structurées, pour finalement soutenir des changements transformationnels à plus long terme dans les opérations commerciales et les modèles touristiques.

> Cette feuille de route fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre l'action climatique et la résilience au sein de votre organisation. Pour une approche plus globale visant à intégrer la durabilité dans tous les aspects de votre activité, consultez le « Parcours de mise en œuvre de la durabilité » à la fin du présent cadre.

Résumé

Définition	L'action climatique et la résilience désignent les mesures qui réduisent les impacts environnementaux tout en renforçant la capacité des entreprises touristiques à s'adapter aux défis liés au climat, à assurer la continuité de leurs activités et à soutenir la durabilité à long terme des destinations.
Actions clés	• Renforcer la résilience climatique grâce à des mesures d'adaptation et à une gestion efficace des ressources • Réduire les émissions grâce à des opérations à faibles émissions de carbone et à haut rendement énergétique • Améliorer l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle des ressources dans l'ensemble des activités de l'entreprise • Mobiliser les acteurs et renforcer l'action collective tout au long de la chaîne de valeur
Cadres associés	• Responsabilité environnementale • Biodiversité et ressources naturelles • Gestion durable des ressources

07

PRINCIPE Nº 7

Éducation et mobilisation des visiteurs

Principe n° 7 : Éducation et mobilisation des visiteurs

Définition

Dans le domaine du tourisme, l'éducation et l'engagement des visiteurs désignent les efforts délibérés et structurés déployés par les prestataires touristiques pour informer, inspirer et impliquer activement les visiteurs afin qu'ils comprennent et soutiennent les pratiques durables tout au long de leur expérience de voyage. Ce principe va au-delà de la simple fourniture d'informations et vise à influencer la prise de conscience, les attitudes et les comportements des visiteurs de manière à contribuer positivement à la durabilité environnementale, culturelle et sociale. Dans le contexte des PME touristiques, l'éducation des visiteurs consiste à communiquer des informations pertinentes, précises et accessibles sur la destination, notamment ses caractéristiques environnementales, son patrimoine culturel, ses communautés locales et ses défis en matière de durabilité. L'engagement des visiteurs, quant à lui, vise à créer des opportunités permettant aux visiteurs de participer activement à des pratiques responsables plutôt que de rester de simples consommateurs passifs d'expériences.

Ce principe reconnaît que les visiteurs sont des acteurs clés au sein du système touristique. Leurs comportements, notamment leur consommation de ressources, la production de déchets, leurs interactions avec les communautés locales et le respect des atouts culturels et environnementaux, ont un impact direct sur la durabilité des destinations. Les entreprises touristiques jouent donc un rôle important dans la manière dont le tourisme est compris et pratiqué. Pour les PME du secteur touristique, l'application de ce principe implique de concevoir des expériences qui non seulement informent et divertissent, mais favorisent également la prise de conscience, la responsabilité et des liens significatifs avec les lieux visités. Cela implique d'intégrer des messages de développement durable tout au long du parcours du visiteur, depuis la communication avant l'arrivée jusqu'à l'interprétation sur place et au suivi après la visite, afin d'aider les visiteurs à comprendre leur rôle et de les encourager à adopter un comportement plus responsable.

Importance

Relever les défis environnementaux, culturels et sociaux

L'éducation et l'engagement des visiteurs sont essentiels, car les impacts du tourisme ne sont pas seulement générés par les entreprises, mais aussi par le comportement des visiteurs. Même les opérations touristiques les plus durables peuvent être compromises si les visiteurs ne sont pas conscients des règles locales, des sensibilités environnementales, des normes culturelles ou des attentes de la communauté.

D'un point de vue environnemental, le comportement des visiteurs peut avoir une influence significative sur l'état des ressources naturelles et des écosystèmes. Des activités telles que le fait de jeter des déchets, la consommation excessive d'eau et d'énergie, la perturbation de la faune, la dégradation de la

végétation ou le non-respect des itinéraires balisés peuvent exercer une pression considérable sur les sites touristiques, en particulier dans les zones écologiquement sensibles. Sensibiliser les visiteurs à ces enjeux contribue à réduire les impacts négatifs et encourage des interactions plus responsables avec les milieux naturels.

D'un point de vue culturel, un manque de sensibilisation ou de compréhension peut contribuer à l'érosion des traditions locales, au manque de respect envers les pratiques culturelles et à des comportements inappropriés sur les sites du patrimoine, dans les lieux d' s religieuses ou lors d'événements communautaires. La sensibilisation des visiteurs contribue à favoriser l'appréciation de l'identité, du patrimoine et des coutumes locales, en encourageant des interactions respectueuses et enrichissantes entre les visiteurs et les communautés d'accueil.

D'un point de vue social, le comportement des visiteurs peut influencer les relations entre les touristes et les habitants. Les malentendus, les comportements inappropriés ou le manque de respect envers les modes de vie locaux peuvent créer des tensions et nuire à la perception que la communauté a du tourisme. En fournissant aux visiteurs des conseils clairs et des occasions de s'impliquer de manière positive dans les destinations, les PME touristiques peuvent contribuer à renforcer les relations entre les visiteurs et les communautés locales, tout en soutenant un développement touristique plus inclusif et responsable.

Avantages pour les PME

L'intégration de l'éducation et de l'engagement des visiteurs dans les expériences touristiques offre plusieurs avantages aux PME :

- ✓ **Améliorer la qualité de l'expérience des visiteurs** : les visiteurs recherchent de plus en plus des expériences enrichissantes, authentiques et éducatives. Fournir du contexte, des explications et des occasions d'interaction peut approfondir la compréhension, renforcer les liens émotionnels et améliorer la satisfaction globale des visiteurs.
- ✓ **Réduire les impacts négatifs et les risques opérationnels** : les visiteurs sensibilisés sont plus enclins à adopter des comportements responsables, à respecter les communautés locales et à minimiser les impacts négatifs sur les ressources naturelles et culturelles. Cela peut contribuer à réduire les défis de gestion et à soutenir la durabilité de la destination.
- ✓ **Renforcer l'identité et le positionnement de la marque** : les entreprises qui promeuvent activement le tourisme responsable et la durabilité peuvent se démarquer sur un marché concurrentiel et attirer les voyageurs soucieux du développement durable.
- ✓ **Encourager les visites répétées et le bouche-à-oreille positif** : les visiteurs qui se sentent attachés à une destination et en comprennent la valeur environnementale, culturelle et sociale sont plus enclins à y revenir, à recommander l'expérience à d'autres et à devenir des ambassadeurs du tourisme responsable.

Actions clés pour les PME

1 Fournir des informations claires et accessibles sur le développement durable avant et pendant la visite

Les PME doivent communiquer les informations essentielles concernant les pratiques de développement durable, les conditions locales et le comportement attendu des visiteurs à différentes étapes de leur parcours. Cela inclut les sites web, les confirmations de réservation, les documents d'accueil, la signalétique et les interactions avec le personnel. Les informations doivent être claires, concises et adaptées aux différents publics. Par exemple, les consignes relatives à la consommation d'eau dans les zones sujettes à la sécheresse, aux règles de tri des déchets ou au comportement respectueux sur les sites culturels ou naturels doivent être faciles à comprendre et visibles aux endroits pertinents.

2 Intégrer l'interprétation et la narration dans les expériences touristiques

Plutôt que de présenter des faits isolés, les PME devraient utiliser des techniques de narration pour expliquer l'importance environnementale, culturelle et sociale de la destination. Cela aide les visiteurs à comprendre pourquoi certains comportements sont importants. L'interprétation peut prendre la forme de visites guidées, de contenus numériques, de panneaux d'information, d'audioguides ou d'explications informelles fournies par le personnel. L'objectif est de créer un récit qui crée un lien émotionnel et intellectuel entre les visiteurs et le lieu.

3 Encourager les comportements responsables grâce à des incitations et à des outils pratiques

Les PME devraient concevoir leurs services de manière à faciliter les choix responsables des visiteurs. Cela peut inclure la mise à disposition de bornes de recharge, de poubelles de tri clairement identifiées, de matériel réutilisable, de suggestions d'itinéraires à faible impact environnemental ou de rappels sur les comportements respectueux. Les « incitations » comportementales (par exemple, des messages conviviaux, des repères visuels, des options par défaut) peuvent s'avérer très efficaces pour influencer les actions des visiteurs sans être intrusives.

4 Créer des occasions de participation active des visiteurs

L'engagement peut être renforcé en impliquant directement les visiteurs dans des activités liées au développement durable. Il peut s'agir d'ateliers, d'opportunités de bénévolat, d'événements locaux, d'initiatives de science citoyenne ou d'expériences culturelles pratiques. La participation active contribue à transformer les visiteurs, qui passent du statut d'observateurs passifs à celui de contributeurs à la destination.

5 Former le personnel à communiquer efficacement sur le développement durable

Le personnel joue un rôle clé dans l'orientation du comportement des visiteurs. Les PME doivent s'assurer que leurs employés comprennent les principes de développement durable et sont capables de les communiquer clairement, avec assurance et respect. Le personnel doit être prêt à répondre aux questions, à expliquer les pratiques locales et à encourager un comportement responsable de manière positive et engageante.

Application dans les secteurs du tourisme

Écotourisme

En écotourisme, l'éducation et l'implication des visiteurs sont souvent au cœur de l'expérience touristique. Les PME touristiques peuvent aider les visiteurs à comprendre les écosystèmes locaux, les espèces et les enjeux de conservation, tout en encourageant des comportements qui minimisent les impacts environnementaux. Les randonnées guidées dans la nature, les activités d'observation de la faune et les programmes d'interprétation peuvent offrir aux visiteurs l'occasion d'en apprendre davantage sur l'environnement naturel et sur leur rôle dans sa protection. Par exemple, une entreprise spécialisée dans l'observation de la faune peut fournir des jumelles et des guides de terrain, expliquer le comportement des espèces et encourager les visiteurs à consigner leurs observations, transformant ainsi l'expérience en une activité à la fois éducative et participative. De même, un écolodge peut proposer des conférences sur la biodiversité locale, la pénurie d'eau ou la gestion forestière, aidant ainsi les clients à comprendre le contexte environnemental de la destination et la manière dont ils peuvent réduire leur impact pendant leur séjour.

Tourisme culturel

Dans le tourisme culturel, l'éducation et l'implication des visiteurs visent à développer une compréhension plus approfondie de l'identité locale, du patrimoine, des traditions et de la vie communautaire contemporaine. Les PME touristiques peuvent aider les visiteurs à apprécier l'importance culturelle des destinations en leur fournissant un contexte, en encourageant un comportement respectueux et en présentant des perspectives diverses. Cela peut passer par l'interprétation des sites patrimoniaux, l'explication des coutumes locales ou la mise en avant du lien entre le tourisme et le bien-être de la communauté. Par exemple, une visite guidée dans un village historique peut faire découvrir aux visiteurs non seulement son architecture et son histoire, mais aussi le quotidien des habitants et le rôle que joue le tourisme dans la vie de tous les jours. De même, les expériences gastronomiques peuvent permettre aux visiteurs de découvrir les méthodes de production traditionnelles, les ingrédients de saison et les pratiques culturelles tout en échangeant directement avec les producteurs locaux.

Tourisme d'aventure

Dans le tourisme d'aventure, l'éducation des visiteurs est souvent étroitement liée à la sécurité, à la responsabilité environnementale et au respect des communautés locales. Les PME touristiques peuvent aider les participants à comprendre comment leurs actions affectent les milieux naturels et encourager des comportements qui minimisent les impacts environnementaux lors des activités de plein air. Des séances d'information sur la protection de l'environnement, la gestion des déchets, la sensibilité culturelle et les loisirs responsables peuvent être intégrées à l'expérience des visiteurs avant et pendant les activités. Par exemple, une entreprise de guides de montagne peut commencer chaque excursion par des conseils sur la gestion responsable de l'environnement et le respect culturel, tout en intégrant des explications tout au long de l'activité. De même, un prestataire d'excursions en kayak peut sensibiliser les participants aux écosystèmes marins et à la pollution plastique, en les encourageant à contribuer aux efforts de conservation par le biais d'initiatives environnementales volontaires.

Dans tous les secteurs du tourisme, l'éducation et l'engagement des visiteurs contribuent à transformer ces derniers de consommateurs passifs en participants actifs au développement durable. En sensibilisant davantage, en encourageant les comportements responsables et en créant des liens significatifs avec les destinations, les PME touristiques peuvent contribuer à des expériences touristiques plus durables et à des résultats positifs pour les communautés locales et les environnements.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Évaluer les pratiques actuelles	Évaluer les pratiques actuelles en matière d'information et d'engagement des visiteurs. Les PME doivent commencer par examiner comment et où les informations sont actuellement fournies aux visiteurs. Cela inclut les sites web, les systèmes de réservation, les supports disponibles sur place et la communication du personnel. L'objectif est d'identifier les lacunes, les incohérences ou les messages trop complexes susceptibles de réduire l'efficacité.
Étape 2 : Définir les messages clés en matière de développement durable	Les entreprises doivent identifier les messages les plus importants qu'elles souhaitent que les visiteurs comprennent et mettent en pratique. Ceux-ci peuvent porter sur la protection de l'environnement, le respect des cultures, les normes de comportement locales ou l'utilisation des ressources. Les messages doivent être hiérarchisés et adaptés au contexte spécifique de la destination.
Étape 3 : Concevoir des supports et des outils de communication	Les PME doivent élaborer des supports clairs et attrayants, tels que des panneaux de signalisation, du contenu numérique, des guides imprimés ou des repères visuels. Ceux-ci doivent être accessibles, multilingues si nécessaire, et adaptés aux différents profils de visiteurs.
Étape 4 : Intégrer la sensibilisation tout au long du parcours du visiteur	Les informations relatives au développement durable doivent être intégrées à toutes les étapes de l'expérience : avant l'arrivée (e-mails, site web), pendant la visite (briefings, signalétique, activités) et après le départ (communication de suivi). Cela garantit la continuité et le renforcement des messages.
Étape 5 : Former le personnel et renforcer les capacités	Le personnel doit recevoir une formation sur la manière de communiquer efficacement les messages relatifs au développement durable. Cela implique notamment d'utiliser un langage positif, de s'adapter aux différents publics et d'encourager un comportement responsable sans adopter une attitude conflictuelle.
Étape 6 : Créer des opportunités de participation	Les PME doivent identifier des moyens simples d'impliquer les visiteurs, tels que des activités interactives, des ateliers ou des initiatives bénévoles. Ces opportunités d'engagement actif doivent être réalistes, significatives et en adéquation avec le modèle économique.
Étape 7 : Suivre l'engagement des visiteurs	Les entreprises doivent observer la manière dont les visiteurs réagissent aux informations et aux efforts d'engagement. Les retours d'expérience peuvent être recueillis par le biais de conversations informelles, d'enquêtes ou d'observations. Cela permet d'identifier ce qui fonctionne et ce qui doit être amélioré.
Étape 8 : Réévaluer et améliorer les stratégies de communication et d'engagement	En s'appuyant sur les retours d'expérience et les enseignements tirés, les PME doivent régulièrement actualiser leurs approches, en simplifiant leurs messages, en améliorant leurs outils et en s'adaptant aux nouvelles attentes des visiteurs ou aux défis en matière de développement durable.

Résumé

Définition	Ce principe consiste à fournir aux visiteurs les connaissances et les opportunités nécessaires pour reconnaître, valoriser et adopter des comportements responsables tout au long de leur expérience touristique.
Actions clés	• Fournir des informations claires sur le développement durable. • Intégrer la narration et l'interprétation. • Encourager les comportements responsables à l'aide d'outils pratiques.
Cadres connexes	• Durabilité culturelle • Autonomisation des communautés et inclusion sociale • Biodiversité et ressources naturelles

08

PRINCIPE Nº 8

Innovation et outils de transition écologique

Principe n° 8 : Innovation et outils de transition écologique

Définition

Selon l'OCDE, l'éco-innovation implique le développement et la mise en œuvre de nouveaux produits, procédés et méthodes organisationnelles qui réduisent les impacts environnementaux et améliorent l'efficacité des ressources (OCDE, 2013). Dans le secteur du tourisme, les outils d'innovation et de transition écologique désignent l'utilisation de technologies, de procédés et de modèles économiques qui aident les PME touristiques à réduire leurs impacts environnementaux, à améliorer leur efficacité opérationnelle et à soutenir la transition vers une économie plus durable et à faibles émissions de carbone. Ces outils peuvent inclure des systèmes d'énergie renouvelable, des technologies intelligentes de gestion de l'énergie et de l'eau, des solutions numériques de gestion des visiteurs, des outils de mobilité durable, ainsi que des approches innovantes en matière de conception des services et d'exploitation des entreprises. Selon l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), l'innovation et la transformation numérique peuvent favoriser des modèles touristiques plus efficaces, inclusifs et durables, tout en contribuant à des objectifs de développement durable plus larges (OMT, 2025).

Pour les PME du secteur du tourisme, l'innovation offre des opportunités concrètes d'améliorer leurs performances en matière de développement durable, de rester compétitives, de répondre aux attentes changeantes des clients et de s'adapter à l'évolution des réglementations environnementales. En misant sur l'innovation, les entreprises peuvent renforcer leur résilience, améliorer leur efficacité et créer de la valeur à long terme tant pour les destinations que pour les visiteurs.

Importance

Relever les défis environnementaux, sociaux et économiques

L'innovation et les outils de transition écologique jouent un rôle crucial pour relever bon nombre des défis environnementaux, sociaux et économiques auxquels le secteur du tourisme est aujourd'hui confronté. Alors que les destinations cherchent à réduire leur empreinte environnementale tout en restant compétitives et résilientes, les PME du secteur touristique ont de plus en plus besoin de solutions concrètes favorisant des modes de fonctionnement plus durables.

D'un point de vue environnemental, le tourisme contribue aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation de ressources, à la production de déchets et à la pression exercée sur les écosystèmes naturels. L'innovation peut aider les PME à réduire ces impacts grâce à l'adoption de technologies plus efficaces et de pratiques commerciales durables. Citons par exemple les systèmes intelligents de gestion de l'énergie, les technologies liées aux énergies renouvelables, les dispositifs d'économie d'eau, les outils de suivi numériques et les solutions de réduction des déchets. Ces innovations permettent aux entreprises d'améliorer leur performance environnementale tout en réduisant leurs coûts d'exploitation.

D'un point de vue social, l'innovation peut renforcer les liens entre les entreprises touristiques, les visiteurs et les communautés locales. Les plateformes numériques peuvent contribuer à promouvoir les fournisseurs locaux, à soutenir les expériences touristiques communautaires et à améliorer l'accessibilité pour divers groupes de visiteurs. L'innovation peut également améliorer la communication, faciliter l'engagement des parties prenantes et créer de nouvelles opportunités de participation et de collaboration au sein des destinations.

D'un point de vue économique, les PME du secteur touristique sont confrontées à une pression croissante pour rester compétitives tout en répondant aux attentes changeantes des consommateurs, à la hausse des coûts d'exploitation et à l'évolution des réglementations environnementales. L'innovation offre aux entreprises de nouveaux moyens d'améliorer leur efficacité, de développer des produits et services durables, d'accéder à de nouveaux marchés et de renforcer leur résilience à long terme. En adoptant l'innovation, les PME peuvent s'adapter plus efficacement aux défis émergents tout en créant de la valeur tant pour les visiteurs que pour les destinations.

Les outils d'innovation et de transition écologique jouent donc un rôle important pour soutenir un secteur touristique plus durable, plus résilient et tourné vers l'avenir.

Avantages pour les PME

L'intégration de l'innovation et des outils de transition écologique dans les activités des entreprises offre plusieurs avantages aux PME du secteur du tourisme :

- ✓ Meilleure efficacité des ressources et économies de coûts : les technologies innovantes peuvent aider les entreprises à réduire leur consommation d'énergie, leur consommation d'eau et leur production de déchets, tout en diminuant leurs coûts d'exploitation. Ces gains d'efficacité peuvent améliorer les performances financières et réduire l'exposition à la hausse des prix des ressources.
- ✓ Compétitivité renforcée : les voyageurs recherchent de plus en plus des expériences touristiques durables et responsables. Les PME qui adoptent des solutions innovantes en matière de développement durable peuvent se démarquer sur le marché et attirer des visiteurs soucieux de l'environnement.
- ✓ Renforcement de la réputation de la marque : des actions visibles en matière de développement durable et des pratiques innovantes peuvent renforcer la crédibilité de l'entreprise et démontrer son engagement en faveur d'un tourisme responsable. Cela peut améliorer la confiance des clients, renforcer l'identité de la marque et soutenir la croissance à long terme de l'entreprise.
- ✓ Accès à de nouvelles opportunités : les entreprises qui misent sur l'innovation peuvent accéder à des opportunités de financement axées sur le développement durable, à des partenariats, à des programmes de certification et à des réseaux de tourisme vert. Ces opportunités peuvent favoriser l'amélioration continue et le développement futur.

Mesures clés pour les PME

1 Adopter des technologies économes en énergie et renouvelables

Une première mesure concrète pour les PME du secteur du tourisme consiste à réduire leur empreinte environnementale en adoptant des équipements économes en énergie et des solutions d'énergie

renouvelable. Cela peut inclure l'installation d'un éclairage LED, de thermostats intelligents, de détecteurs de mouvement et de systèmes de gestion de l'énergie afin d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire le gaspillage. Lorsque cela est financièrement et techniquement possible, les entreprises peuvent également investir dans des technologies d'énergie renouvelable, telles que les panneaux solaires, afin de réduire les émissions de carbone et d'améliorer la sécurité énergétique. Ces mesures contribuent non seulement à la durabilité environnementale, mais peuvent également générer d'importantes économies à long terme.

2 Utiliser des outils numériques pour surveiller et optimiser l'utilisation des ressources

Les technologies numériques peuvent aider les PME du secteur du tourisme à mieux comprendre et gérer leurs impacts environnementaux. En mettant en œuvre des outils permettant de surveiller la consommation d'énergie, l'utilisation de l'eau et la production de déchets, les entreprises peuvent identifier les inefficacités, détecter des problèmes tels que des fuites d'eau ou une consommation excessive de ressources, et prendre des décisions plus éclairées. Les analyses fondées sur les données permettent aux PME de suivre leurs progrès, de mesurer leurs performances en matière de durabilité de l' , et de mettre en œuvre des améliorations ciblées qui soutiennent à la fois leurs objectifs environnementaux et financiers.

3 S'impliquer dans les plateformes numériques et les réseaux d'innovation verte

Les PME touristiques peuvent accélérer leur transition écologique en s'engageant auprès de plateformes numériques, de réseaux d'innovation et d'initiatives axées sur le développement durable. Cela peut notamment consister à promouvoir leurs réalisations en matière de développement durable via des plateformes de réservation, à rejoindre des réseaux touristiques certifiés écologiques tels qu'Ecobnb ou Green Pearls, ou à participer à des pôles d'innovation tels que les Pôles européens d'innovation numérique (EDIH). Ces réseaux offrent la possibilité d'accéder à de nouvelles connaissances, de découvrir des outils innovants, de partager les meilleures pratiques et de collaborer avec d'autres acteurs œuvrant en faveur de modèles touristiques plus durables. Cette participation peut également aider les PME à surmonter les obstacles courants à l'innovation, notamment le manque d'expertise technique et l'accès limité aux ressources et au soutien.

Application dans les secteurs du tourisme

Les outils d'innovation et de transition écologique peuvent être appliqués à différents secteurs du tourisme, chacun les utilisant de manière distincte en fonction de la nature de ses activités et de son interaction avec les ressources environnementales, culturelles et communautaires.

Écotourisme

En écotourisme, l'innovation et les outils verts sont utilisés pour minimiser l'impact environnemental tout en renforçant les résultats en matière de conservation. Les PME de ce secteur peuvent mettre en œuvre des solutions d'énergie renouvelable, telles que des hébergements alimentés à l'énergie solaire, ainsi que des systèmes intelligents de gestion de l'eau et des technologies de suivi des déchets afin de réduire la pression sur les écosystèmes locaux. Des outils de surveillance numériques peuvent également être utilisés pour évaluer l'impact sur la biodiversité et suivre la pression exercée par les visiteurs dans les zones sensibles. De plus, des applications mobiles et des guides numériques peuvent

sensibiliser les touristes à un comportement responsable et même les encourager à participer à des activités de science citoyenne, telles que la collecte de données environnementales.

Tourisme culturel

Dans le tourisme culturel, les outils innovants jouent un rôle clé tant dans la promotion que dans la protection du patrimoine culturel. Les technologies numériques telles que la réalité virtuelle et les visites virtuelles permettent aux visiteurs de découvrir des sites et des activités culturels sans contribuer à leur dégradation physique ni à leur surfréquentation. Ces outils peuvent également attirer de nouveaux publics, en particulier les jeunes visiteurs, en proposant des expériences plus captivantes et interactives. Les systèmes intelligents de gestion des visiteurs et les plateformes de billetterie numérique peuvent contribuer davantage au développement durable en régulant les flux touristiques. En programmant les horaires d'entrée et en surveillant les niveaux de fréquentation en temps réel, ces outils aident à réduire la pression sur les sites patrimoniaux tout en améliorant l'expérience globale des visiteurs.

Tourisme d'aventure

Dans le tourisme d'aventure, l'innovation et les outils de transition écologique sont essentiels tant pour la protection de l'environnement que pour la sécurité des visiteurs. Ce type de tourisme se pratique souvent dans des environnements naturels tels que les montagnes, les forêts ou les zones côtières, où les conditions peuvent changer rapidement et où les risques peuvent être plus élevés. Les outils numériques peuvent renforcer à la fois la sécurité et la durabilité. Par exemple, les applications météorologiques et les systèmes d'alerte précoce peuvent avertir les visiteurs de conditions dangereuses telles que des tempêtes ou des avalanches. En montagne, les systèmes de surveillance des avalanches fournissent des mises à jour en temps réel sur les risques, ce qui permet de planifier les activités de manière plus sûre. Une meilleure prise de conscience des conditions environnementales et des risques encourage également les visiteurs à adopter un comportement plus responsable. À mesure que les touristes sont mieux informés, ils sont plus enclins à respecter la biodiversité, à suivre les consignes et à adapter leur comportement pour favoriser des pratiques durables.

Dans tous les secteurs du tourisme, l'innovation et les outils de transition écologique peuvent aider les entreprises à améliorer leurs performances en matière de développement durable, à réduire leurs impacts environnementaux, à enrichir l'expérience des visiteurs et à renforcer leur résilience à long terme. Que ce soit par le biais des technologies renouvelables, des solutions numériques ou de nouveaux modèles économiques, l'innovation offre aux PME du secteur touristique des opportunités concrètes pour soutenir la transition vers un secteur touristique plus durable et plus compétitif.

Feuille de route pour la mise en œuvre

Étape 1 : Évaluer les pratiques actuelles	Commencez par passer en revue vos activités actuelles. Identifiez les domaines dans lesquels votre entreprise consomme le plus de ressources (par exemple, l'énergie, l'eau, les matériaux) et ceux où des améliorations peuvent être apportées. Tenez compte à la fois de l'impact environnemental et de l'efficacité opérationnelle.

Étape 2 : Fixer des objectifs clairs et réalisables	Définissez des objectifs de développement durable réalistes sur la base de votre évaluation. Ceux-ci peuvent inclure la réduction de la consommation d'énergie, la minimisation des déchets, l'amélioration de l'efficacité des ressources ou la sensibilisation des clients aux pratiques durables.
Étape 3 : Identifier des outils et des technologies innovants	Explorez les outils et solutions disponibles susceptibles de vous aider à atteindre vos objectifs. Il peut s'agir de systèmes intelligents de gestion de l'énergie, de technologies permettant d'économiser l'eau, d'outils numériques de réservation ou de gestion des visiteurs, ou encore de plateformes promouvant des produits et services durables. Choisissez des solutions adaptées à la taille de votre entreprise et à votre budget.
Étape 4 : Former le personnel et impliquer les parties prenantes	Assurez-vous que votre personnel comprenne l'importance du développement durable et sache utiliser efficacement les nouveaux outils. Impliquez les fournisseurs, les partenaires et les communautés locales pour soutenir vos efforts. La collaboration peut contribuer à maximiser l'impact et à garantir que les solutions soient adaptées au contexte local.
Étape 5 : Suivre les performances et mesurer les progrès	Suivez vos progrès à l'aide d'indicateurs simples tels que la consommation d'énergie, la consommation d'eau, la réduction des déchets ou les retours des clients. Un suivi régulier vous permet d'évaluer ce qui fonctionne et d'identifier les domaines à améliorer.
Étape 6 : Communiquez vos réalisations	Partagez vos actions et vos résultats en matière de développement durable avec vos clients via votre site web, les réseaux sociaux ou des communications sur place. Cela contribue à instaurer la confiance, à renforcer votre marque et à attirer des visiteurs soucieux de l'environnement.

Cette feuille de route fournit des conseils pratiques pour mettre en œuvre les outils d'innovation et de transition écologique au sein de votre organisation. Pour une approche plus globale visant à intégrer le développement durable dans tous les aspects de votre activité, consultez le « Parcours de mise en œuvre du développement durable » à la fin du présent cadre.

Résumé

Définition	Les outils d'innovation et de transition écologique désignent l'utilisation de technologies, de processus et de modèles économiques qui aident les PME du secteur du tourisme à réduire leur impact environnemental, à améliorer l'efficacité des ressources et à soutenir la transition vers des activités touristiques plus durables.
Actions clés	• Adopter des technologies économes en énergie et renouvelables. • Utiliser des outils numériques pour surveiller et optimiser l'utilisation des ressources. • S'impliquer dans des plateformes numériques et des réseaux d'innovation verte.
Principes associés	• Gestion durable des ressources • Action climatique et résilience • Sensibilisation et implication des visiteurs

CADRE DES PRINCIPES DE PRATIQUE

Guide de mise en œuvre

Votre parcours vers le développement durable

Guide de mise en œuvre – Votre parcours vers le développement durable

Cette section propose une feuille de route pratique destinée à aider les PME du secteur du tourisme à traduire les huit principes de bonne pratique en actions concrètes. Plutôt que de mettre en œuvre tous les principes d'un seul coup, les entreprises sont encouragées à adopter une approche progressive et structurée, adaptée à leur taille, à leurs ressources et à leur niveau de maturité en matière de développement durable. Le parcours de mise en œuvre du développement durable accompagne les PME du secteur du tourisme dans leur transition, de la prise de conscience et de l'évaluation à la mise en œuvre, au suivi et à l'amélioration continue.

Cette feuille de route doit être considérée comme un guide flexible plutôt que comme un processus figé. Les entreprises peuvent progresser à des rythmes différents et donner la priorité à certains principes plutôt qu'à d'autres en fonction de leur contexte, mais l'objectif global reste le même : ancrer le développement durable dans leurs opérations quotidiennes et leur prise de décision à long terme.

Liste de contrôle du parcours de développement durable

Footprint

Remplissez cette liste de contrôle pour commencer votre parcours de développement durable. Cochez chaque case au fur et à mesure que vous franchissez les huit étapes.

Apprendre

Découvrez le cadre des principes de pratique et comprenez les huit principes de développement durable.

Fixer des objectifs

Définissez des objectifs de développement durable SMART pour guider vos progrès.

Évaluer

Remplissez l'auto-évaluation en matière de développement durable pour identifier votre situation actuelle.

Explorer

Consultez votre guide national de soutien pour accéder aux ressources et au soutien locaux.

Prioriser

Sélectionnez les trois principes les plus importants pour votre entreprise.

Mettre en œuvre

Mettez vos actions en pratique et impliquez votre équipe et vos parties prenantes.

Planifier

Élaborez un plan d'action simple avec des objectifs clairs et des échéances.

Faire le bilan

Suivez vos progrès, célébrez vos réussites et identifiez les possibilités d'amélioration.

Prêt ? *Tournez la page pour remplir votre auto-évaluation en matière de développement durable.*

Co-funded by the European Union

Guider votre parcours de développement durable

Footprint

Les 8 principes de pratique

Guider votre parcours de développement durable

Ensemble, ces principes constituent un cadre pratique pour aider les PME du secteur du tourisme à devenir plus durables, plus résilientes et plus compétitives.

Co-funded by the European Union

Feuille de route du parcours de développement durable

Footprint

FEUILLE DE ROUTE DU PARCOURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un guide pratique pour aider les PME du secteur du tourisme à intégrer le développement durable dans leurs activités quotidiennes

Évaluer

Examinez vos pratiques actuelles en matière de développement durable, identifiez les principaux impacts environnementaux et sociaux et établissez une situation de référence pour progresser.

Planifier

Fixez des objectifs réalistes, définissez les responsabilités et élaborez un plan d'action concret aligné sur les priorités de votre entreprise.

Suivre

Suivez vos progrès à l'aide d'indicateurs simples, tels que la consommation d'énergie, la réduction des déchets, la mobilisation des visiteurs et l'impact sur la communauté.

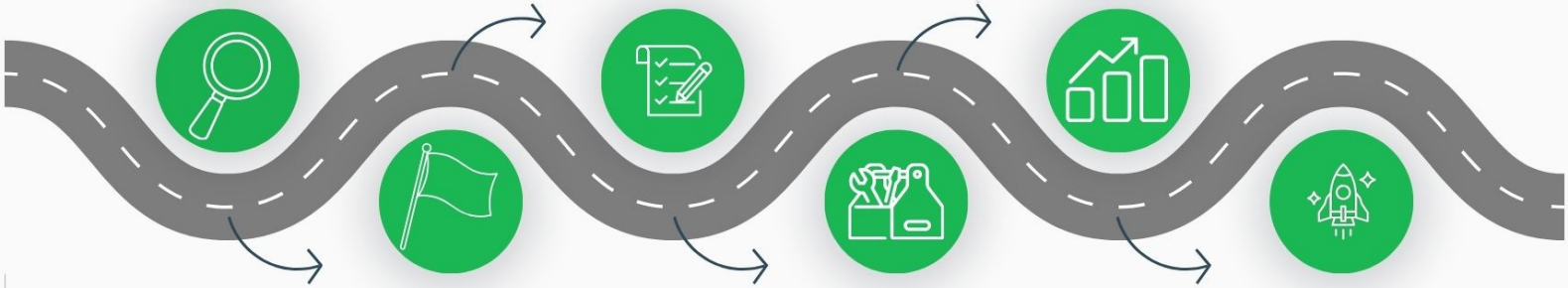

Prioriser

Identifiez les enjeux de développement durable les plus pertinents pour votre entreprise et concentrez-vous sur les actions ayant le plus d'impact.

Mettre en œuvre

Mettez en pratique des mesures de développement durable grâce à des changements opérationnels, à l'implication du personnel, à des partenariats et à l'innovation.

Améliorer

Analysez les résultats, célébrez les progrès et renforcez en continu votre performance.

Co-funded by the European Union

Outil d'auto-évaluation en matière de développement durable

Où en êtes-vous dans votre parcours de développement durable ?

Responsabilité environnementale

	Oui	En partie	Non
Nous avons identifié les principaux impacts environnementaux de notre activité			
Nous avons mis en place des mesures visant à réduire notre empreinte environnementale			
Nous réévaluons et améliorons régulièrement nos pratiques environnementales			

Biodiversité et ressources naturelles

	Oui	En partie	Non
Nous comprenons l'impact de nos activités sur les écosystèmes locaux et les ressources naturelles			
Nous prenons des mesures pour minimiser les impacts négatifs sur la biodiversité			
Nous soutenons activement la protection ou la mise en valeur des atouts naturels locaux			

Durabilité culturelle

	Oui	En partie	Non
Nous promouvons et respectons la culture, le patrimoine et les traditions locales			
Nous collaborons avec les acteurs culturels locaux lorsque cela s'avère pertinent			
Nos expériences touristiques aident les visiteurs à comprendre et à apprécier la culture locale			

Gestion durable des ressources

	Oui	En partie	Non
Nous surveillons notre consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources			
Nous nous efforçons activement de réduire nos déchets et d'améliorer notre efficacité			
Nous examinons régulièrement les possibilités d'améliorer la gestion des ressources			

Autonomisation de la communauté et inclusion sociale

	Oui	En partie	Non
Nous collaborons avec les communautés locales et les parties prenantes			
Nous soutenons les fournisseurs, les entreprises ou les programmes communautaires locaux			
Nous veillons à ce que nos services et nos opportunités soient inclusifs et accessibles			

Action climatique et résilience

	Oui	En partie	Non
Nous comprenons les risques liés au climat susceptibles d'affecter notre activité			
Nous avons mis en place des mesures visant à réduire les émissions ou les impacts environnementaux			
Nous prenons des mesures pour améliorer notre résilience face aux futurs défis climatiques			

Sensibilisation et implication des visiteurs

	Oui	En partie	Non
Nous fournissons aux visiteurs des informations sur les pratiques de tourisme responsable			
Des messages sur le développement durable sont intégrés aux expériences proposées aux visiteurs			
Nous encourageons les visiteurs à contribuer positivement à la destination			

Outils d'innovation et de transition écologique

	Oui	En partie	Non
Nous utilisons la technologie ou l'innovation pour améliorer nos performances en matière de développement durable			
Nous explorons de nouveaux outils ou de nouvelles approches pour réduire les impacts environnementaux			
L'innovation est prise en compte lors de la planification des améliorations futures			

Comprendre vos résultats

Plutôt...	Interprétation
Non	Ce domaine pourrait constituer une priorité pour des actions futures
En partie	Des progrès satisfaisants ont été réalisés, mais des améliorations sont encore possibles
Oui	Les pratiques de développement durable s'ancrent progressivement dans ce domaine de votre activité

Questions de réflexion

Une fois l'évaluation terminée, posez-vous les questions suivantes :

1. Quels principes correspondent à vos points forts ?

2. Quels sont les principes qui nécessitent le plus d'améliorations ?

3. Quels sont les enjeux de développement durable les plus pertinents pour votre entreprise et pourquoi ?

4. Quelles ressources, quels partenariats ou quel soutien pourraient vous aider à renforcer vos efforts en matière de développement durable ?

Définir des priorités

Tenter de relever tous les défis en matière de développement durable en même temps peut s'avérer décourageant. Identifiez plutôt jusqu'à trois domaines prioritaires qui auront l'impact positif le plus important sur votre entreprise, vos visiteurs, votre communauté et l'environnement.

Priorité n° 1 :
Priorité 2 :
Priorité 3 :

Ces priorités peuvent ensuite servir à élaborer un plan d'action en faveur du développement durable et à guider la mise en œuvre des principes de pratique au fil du temps.

PLAN D'ACTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Transformez vos priorités en actions concrètes.

Sur la base de votre auto-évaluation, choisissez jusqu'à trois domaines prioritaires et élaborez un plan d'action pour favoriser l'amélioration de votre entreprise.

Concentrez-vous sur des actions réalisables, pertinentes et qui auront le plus grand impact positif pour votre entreprise.	**Conseil :** utilisez le guide SMART de la page suivante pour vous aider à définir vos actions.

1 DOMAINE PRIORITAIRE N° 1

Identifiez le principe de pratique auquel ce domaine se rapporte.

OBJECTIF
Que souhaitez-vous accomplir ?

ACTIONS
Quelles mesures concrètes allez-vous prendre ?

-
-
-

NOTES

CALENDRIER
Quand allez-vous le faire ?

RESPONSABLE
Qui dirigera cette initiative ?

INDICATEUR DE RÉUSSITE
Comment saurez-vous que l'objectif a été atteint ?

Co-funded by the European Union

2 DOMAINE PRIORITAIRE N° 2

Identifier le principe de pratique auquel ce domaine se rapporte.

OBJECTIF
Que souhaitez-vous accomplir ?

ACTIONS
Quelles mesures concrètes allez-vous mettre en œuvre ?

-
-
-

NOTES

CALENDRIER
Quand allez-vous le faire ?

RESPONSABLE
Qui dirigera cette action ?

INDICATEUR DE RÉUSSITE
Comment saurez-vous que l'objectif a été atteint ?

3 DOMAINE PRIORITAIRE N° 3

Identifier le principe de pratique auquel ce domaine se rapporte.

OBJECTIF
Que souhaitez-vous accomplir ?

ACTIONS
Quelles mesures concrètes allez-vous prendre ?

-
-
-

NOTES

CALENDRIER
Quand allez-vous le faire ?

RESPONSABLE
Qui dirigera cette initiative ?

INDICATEUR DE RÉUSSITE
Comment saurez-vous que l'objectif a été atteint ?

RESSOURCES ET SOUTIEN NÉCESSAIRES

De quel soutien ou de quelles ressources avez-vous besoin pour mener à bien ces actions ?

Formation et renforcement des capacités

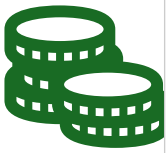

Financement ou investissement

Technologie ou équipement

Expertise externe ou conseil

Partenariats et collaboration

Soutien des collectivités locales/organismes touristiques

Autres

DATE DE RÉVISION

Fixez une date pour faire le point sur vos progrès et mettre à jour votre plan d'action.

Co-funded by the European Union

DÉFINIR DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE SMART

Transformez vos idées en actions de développement durable claires et réalisables.

S	M	A	R	T
SPÉCIFIQUE	**MESURABLE**	**RÉALISABLE**	**PERTINENT**	**DÉLIMITÉ DANS LE TEMPS**
Définissez clairement ce que vous souhaitez réaliser.	Déterminez comment vous mesurerez votre réussite.	Fixez-vous des objectifs réalistes en fonction des ressources disponibles.	Assurez-vous que l'objectif s'inscrit dans vos priorités en matière de développement durable.	Fixez une date limite claire pour la réalisation.

OBJECTIF SMART FORMULE **VOTRE FORMULE D'OBJECTIF SMART**	Je vais **[action]** à hauteur de **[montant]** dans **un délai de [délai]** afin d'atteindre **[objectif de développement durable]**.
EXEMPLE	Je réduirai la consommation d'électricité de 10 % dans un délai de 12 mois en installant un éclairage LED et en améliorant le suivi de la consommation d'énergie.

EXEMPLES NON SMART VS EXEMPLES SMART

EXEMPLES NON SMART		SMART
✗ Réduire la consommation d'énergie.	→	✓ Réduire la consommation d'électricité de 10 % en 12 mois grâce à l'installation d'un éclairage LED et d'équipements à faible consommation d'énergie.
✗ Soutenir les entreprises locales.	→	✓ Porter la part des achats auprès des fournisseurs locaux à 50 % du total des achats d'ici la prochaine saison touristique.
✗ Sensibiliser davantage les visiteurs.	→	✓ Fournir des informations sur le développement durable à 100 % des visiteurs par le biais d'e-mails envoyés avant leur arrivée et de panneaux d'information sur place d'ici le début de la prochaine saison.

Co-funded by the European Union

CRÉEZ VOTRE PROPRE OBJECTIF SMART

Mon objectif de développement durable :	Comment vais-je évaluer la réussite ?
	Date d'achèvement prévue :

CONSEIL : Faites régulièrement le point sur vos objectifs et félicitez-vous pour les progrès accomplis en cours de route !

CADRE DES PRINCIPES DE PRATIQUE

Conclusion

Conclusion

Un cadre d'action

Le cadre des principes de pratique a été élaboré pour aider les PME du secteur du tourisme à passer de la prise de conscience de la durabilité à sa mise en œuvre concrète et à une transformation à long terme. Il offre une voie pratique et accessible pour traduire les principes de durabilité en actions concrètes pouvant être intégrées dans les opérations quotidiennes, la prise de décision stratégique et le développement futur de l'entreprise.

Ce cadre reconnaît que le développement durable n'est plus une considération facultative pour les entreprises touristiques. Les pressions environnementales, les risques liés au climat, l'évolution des attentes des visiteurs, les exigences réglementaires en constante évolution et les demandes croissantes en matière de responsabilité sociale redéfinissent le contexte dans lequel opèrent les PME du secteur touristique. Dans ce contexte, le développement durable doit être compris non seulement comme un objectif environnemental, mais aussi comme une approche stratégique qui contribue à la résilience, à la compétitivité et à la viabilité à long terme des entreprises.

Si chaque principe aborde un aspect spécifique de la durabilité, ensemble, ils forment un cadre intégré qui soutient une vision plus holistique du développement touristique. Ce cadre démontre que la durabilité ne peut être atteinte par des actions isolées ou des interventions ponctuelles. Elle nécessite au contraire des efforts coordonnés sur les plans environnemental, social, culturel, comportemental et organisationnel.

Soutenir la transition environnementale

Une partie importante de ce cadre est consacrée au soutien de la transition environnementale des PME touristiques, en reconnaissant que la qualité de l'environnement, la biodiversité, la stabilité climatique et la disponibilité des ressources constituent des conditions fondamentales pour la viabilité à long terme des destinations touristiques. Les principes de « Responsabilité environnementale », de « Biodiversité et ressources naturelles », de « Gestion durable des ressources » et d'« Action climatique et résilience » soulignent collectivement la nécessité de réduire les impacts environnementaux tout en renforçant la capacité des entreprises et des destinations à s'adapter aux défis émergents.

Ces principes reconnaissent que le tourisme dépend des systèmes naturels et les influence à son tour. La qualité des paysages, des écosystèmes, de la biodiversité, des ressources en eau et des conditions climatiques influe directement sur l'attractivité et la viabilité des destinations touristiques. Parallèlement, les activités touristiques peuvent contribuer à l'épuisement des ressources, à la pollution, à la dégradation des habitats et aux émissions de gaz à effet de serre si elles ne sont pas gérées de manière responsable. Ce cadre encourage donc les PME à adopter une approche plus proactive et systématique de la gestion environnementale. Cela implique notamment d'améliorer l'efficacité des ressources, de réduire les déchets et les émissions, de protéger les atouts naturels, d'intégrer des mesures d'adaptation au changement climatique et de prendre en compte les impacts environnementaux tout au long de la

chaîne de valeur. Il est important de noter que ces actions ne sont pas présentées uniquement comme des responsabilités environnementales ; elles constituent également des opportunités de réduire les coûts d'exploitation, d'améliorer l'efficacité, de renforcer la continuité des activités et de répondre aux attentes croissantes du marché.

En intégrant la responsabilité environnementale dans leurs activités quotidiennes et leur planification à long terme, les PME du secteur du tourisme peuvent contribuer à rendre les destinations plus résilientes tout en préservant les ressources naturelles dont dépend leur réussite future.

Renforcer la durabilité sociale et culturelle

La durabilité dans le tourisme va au-delà des considérations environnementales. Le cadre souligne également l'importance de maintenir des liens solides entre le tourisme, les communautés locales et le patrimoine culturel à travers les principes d'autonomisation des communautés, d'inclusion sociale et de durabilité culturelle. Le tourisme peut générer des avantages économiques et sociaux significatifs pour les destinations, mais ces avantages ne sont pas toujours répartis équitablement. Si les communautés locales sont exclues des processus décisionnels ou si les biens culturels sont traités comme de simples produits commerciaux, le tourisme peut contribuer à des tensions sociales, à une perte d'identité et à un affaiblissement du soutien communautaire. La durabilité à long terme dépend donc de la garantie que le développement touristique reste inclusif, participatif et respectueux des réalités locales.

Ce cadre promeut des approches qui autonomisent les communautés locales, soutiennent des pratiques d'emploi équitables, encouragent des partenariats constructifs et reconnaissent la valeur des savoirs locaux et de la diversité culturelle. Il souligne également l'importance de protéger le patrimoine culturel tant matériel qu'immatériel, en veillant à ce que les traditions, les récits, les pratiques et les identités continuent de s'épanouir parallèlement au développement touristique. En intégrant l'inclusion sociale et la durabilité culturelle dans les activités touristiques, les PME peuvent créer des expériences plus authentiques pour les visiteurs, renforcer leurs relations avec les acteurs locaux et contribuer à ce que les destinations restent dynamiques, distinctives et résilientes au fil du temps.

Favoriser le changement comportemental et organisationnel

La transition vers la durabilité nécessite également des changements de comportements, d'attitudes et de pratiques organisationnelles. Cela se reflète dans les principes relatifs à l'éducation et à l'engagement des visiteurs, ainsi qu'aux outils d'innovation et de transition écologique. Les visiteurs jouent un rôle central dans la définition des impacts du tourisme. Leurs choix, leurs comportements et leurs interactions avec les destinations influencent la consommation des ressources, la qualité de l'environnement, la préservation culturelle et le bien-être des communautés. C'est pourquoi les PME touristiques ont la responsabilité importante d'informer, d'inspirer et d'impliquer les visiteurs dans des pratiques plus durables. Grâce à l'interprétation, à la communication, à la narration et aux expériences participatives, les entreprises peuvent aider les visiteurs à passer du statut de consommateurs passifs à celui de contributeurs actifs aux objectifs de durabilité.

Parallèlement, l'innovation et les outils de transition écologique fournissent les mécanismes concrets nécessaires pour soutenir ce changement. Les technologies numériques, la prise de décision fondée sur

les données, les systèmes de suivi des ressources, les solutions d'énergie renouvelable et les nouveaux modèles économiques peuvent aider les PME à améliorer leur efficacité, à mesurer leurs progrès et à identifier de nouvelles opportunités de croissance durable. Ces principes soulignent que la durabilité ne consiste pas seulement à gérer les impacts, mais aussi à favoriser l'apprentissage, l'innovation, la collaboration, le changement de comportement et l'amélioration continue. Ils démontrent que les solutions technologiques sont plus efficaces lorsqu'elles sont associées à des personnes informées et engagées, tant au sein des entreprises que parmi les visiteurs.

Des améliorations progressives à la transformation à long terme

Un message récurrent tout au long de ce cadre est que la durabilité doit être considérée comme un parcours plutôt que comme une destination fixe. Les PME du secteur du tourisme opèrent dans des conditions variées et sont souvent confrontées à des contraintes en termes de ressources, de temps, d'expertise et de capacité d'investissement. C'est pourquoi ce cadre promeut une approche progressive et évolutive qui permet aux entreprises de commencer par des actions réalisables et de mettre progressivement en place, au fil du temps, des pratiques de durabilité plus avancées. Bon nombre des actions recommandées peuvent générer des avantages immédiats grâce à une efficacité accrue, à une réduction des coûts ou à une satisfaction accrue des visiteurs. Cependant, le cadre encourage également les PME à voir au-delà des améliorations à court terme et à réfléchir à la manière dont leurs modèles économiques pourraient devoir évoluer pour s'adapter aux changements environnementaux, sociaux et économiques à long terme.

En particulier, les impacts croissants du changement climatique, de la raréfaction des ressources, des évolutions démographiques et des attentes changeantes des consommateurs soulignent l'importance de développer une capacité d'adaptation et une résilience. Les entreprises capables d'anticiper le changement, de tirer les leçons de leur expérience, de collaborer avec les parties prenantes et d'innover en permanence seront mieux placées pour prospérer dans un environnement de plus en plus complexe et incertain. Le cadre favorise donc une progression allant de la prise de conscience et des premières actions vers l'adaptation, l'innovation et, à terme, la transformation. Cette évolution est essentielle si l'on veut que le tourisme reste une force positive pour les destinations, les communautés et les générations futures.

Réflexion finale

Le cadre des principes de pratique FOOTPRINT vise en définitive à soutenir un secteur touristique plus durable, résilient, inclusif et tourné vers l'avenir. Il fournit aux PME du secteur touristique des orientations pratiques tout en reconnaissant la complexité des défis auxquels elles sont confrontées et la diversité des contextes dans lesquels elles opèrent. Ces principes démontrent que la durabilité n'est pas la responsabilité d'un seul acteur ni le résultat d'une intervention isolée. Elle résulte des efforts collectifs des entreprises, des visiteurs, des communautés, des décideurs politiques et des autres parties prenantes œuvrant à la réalisation d'objectifs communs. Les PME touristiques, malgré leur taille, ont un

rôle particulièrement important à jouer dans cette transition en raison de leur lien étroit avec les destinations, les communautés et les visiteurs.

En mettant progressivement en œuvre ces principes, les PME touristiques peuvent contribuer non seulement à réduire les impacts négatifs, mais aussi à créer de la valeur positive sur les plans environnemental, social, culturel et économique. Ce faisant, elles contribuent à façonner un modèle touristique qui protège les atouts naturels et culturels, renforce les communautés locales, soutient l'innovation et reste capable de relever les défis futurs. La transition vers la durabilité est un processus continu, mais c'est aussi l'occasion de repenser la manière dont le tourisme crée de la valeur pour les entreprises, les communautés, les visiteurs et les destinations. Grâce à leur engagement, à leur collaboration et à une amélioration continue, les PME touristiques peuvent devenir des moteurs essentiels d'un secteur touristique mieux préparé pour l'avenir et capable de générer des bénéfices durables tant pour les destinations que pour les résidents, les entreprises et les visiteurs.

Références

Aransyah, M. F., Hermanto, B., Muftiadi, A., & Oktadiana, H. (2025). Exploration des innovations axées sur la durabilité dans le tourisme : perspectives issues de la modernisation écologique, de la diffusion des innovations et du triple résultat. Cogent Social Sciences, 11(1). https://doi.org/10.1080/23311886.2024.2447396

Bacigalupo, M., Wiek, A., de Angelis, R., Montiel, I., Bubikova-Moan, J., Ospina, A. V., McCallum, E., et al. (2022). GreenComp : le cadre européen des compétences en matière de développement durable. Office des publications de l'Union européenne. https://doi.org/10.2760/13286

Économie circulaire. (2026, 10 juin). Environnement. https://environment.ec.europa.eu/strategy/circular-economy_en

DIRECTIVE (UE) 2022/2464 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 décembre 2022 modifiant le règlement (UE) n° 537/2014, la directive 2004/109/CE, la directive 2006/43/CE et la directive 2013/34/UE, en ce qui concerne le reporting extra-financier des entreprises. (2026). EUR-Lex (n° 02022L2464-20260318). https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX%3A02022L2464-20260318

EarthCheck. (2024). Normes certifiées EarthCheck et cadre de référence. EarthCheck. https://earthcheck.org

Plateforme européenne du tourisme | Plateforme européenne du tourisme. https://transition-pathways.europa.eu/tourism

Commission européenne (2019), Le Pacte vert pour l'Europe. https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en

Commission européenne, Centre commun de recherche. (2022). GreenComp : le cadre européen de compétences en matière de durabilité (Bacigalupo et al.). Office des publications de l'Union européenne. https://doi.org/10.2760/13286

Commission européenne. (2017). Manuel d'utilisation du label écologique de l'UE pour les services d'hébergement touristique. Commission européenne. https://publications.jrc.ec.europa.eu/repository/handle/JRC133332.

Commission européenne. (2019). Le Pacte vert pour l'Europe. Commission européenne. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52019DC0640.

Commission européenne. (2021). COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS : Construire une Europe résiliente face au changement climatique – la nouvelle stratégie de l'UE en matière d'adaptation au changement climatique. EUR-Lex (n° 52021DC0082). https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=COM:2021:82:FIN

Commission européenne. (2021). Plan d'action relatif au pilier européen des droits sociaux. Office des publications de l'Union européenne. https://commission.europa.eu/publications/european-pillar-social-rights-action-plan_en

Commission européenne. (2022). Agenda européen pour la culture. Commission européenne. https://culture.ec.europa.eu

Commission européenne. (2022). Vers un patrimoine culturel vert, numérique et résilient. Office des publications de l'Union européenne. https://op.europa.eu

Commission européenne. (2022). Feuille de route pour la transition du tourisme. Commission européenne. https://single-market-economy.ec.europa.eu/news/transition-pathway-tourism-published-today-2022-02-04_en

Commission européenne. (2024). Le Nouveau Bauhaus européen. https://new-european-bauhaus.europa.eu

Réseau européen pour le tourisme accessible. (2023). Le tourisme accessible en Europe : bonnes pratiques et recommandations. ENAT. https://www.accessibletourism.org/?i=enat.en.enat_projects_and_good_practices

Objectif 13 : Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses effets. (s. d.). Centre régional d'information des Nations Unies pour l'Europe occidentale. https://unric.org/en/sdg-13/

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. (2023). Rapport de synthèse du 6e rapport d'évaluation (AR6) : Changement climatique 2023 : Annexes et index. GIEC. https://www.ipcc.ch/report/ar6/syr/downloads/report/IPCC_AR6_SYR_AnnexesIndex.pdf

Organisation internationale de normalisation. (2009). ISO 26000 Lignes directrices sur la responsabilité sociale. Dans Discovering ISO 26000 (ISBN 978-92-67-10973-2). https://www.iso.org/publication/PUB100258.html

Mazurkiewicz, Piotr Andrzej. (2004) Responsabilité environnementale des entreprises : un cadre commun de RSE est-il possible ? (en anglais). Washington, DC : Banque mondiale. http://documents.worldbank.org/curated/en/577051468339093024

Milanović Pešić, A., Brankov, J., & Oliveira Moreira, C. (2025). Tourisme durable et utilisation des ressources naturelles — Pratiques contemporaines et défis de gestion. Sustainability, 17(6), 2383. https://doi.org/10.3390/su17062383

OCDE (2013), L'innovation verte dans les services touristiques, Documents de l'OCDE sur le tourisme, 2013/01, Éditions de l'OCDE, Paris. http://dx.doi.org/10.1787/5k4bxkt1cjd2-en

P. Soler, M. Iraola Iribarren (2025) La durabilité au cœur de la toute première stratégie touristique de l'UE. Euronews. https://www.euronews.com/my-europe/2025/10/21/eu-unveils-first-ever-tourism-strategy-focusing-on-sustainability

Pernice, D. (2025) Tourisme. Fiches d'information sur le tourisme dans l'Union européenne | Fiches d'information sur l'Union européenne | Parlement européen

Qu'est-ce que la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) ? (2026). Ministère de l'Économie. https://www.economie.gouv.fr/entreprises/gerer-son-entreprise-au-quotidien/gerer-sa-comptabilite-et-ses-demarches/quest-ce-que-la-responsabilite-societale-des-entreprises-rse

Ramboll, Acteon et ADEME. (2024). Adaptation au changement climatique 2024 : Opérateurs et territoires touristiques s'adapter pour faire face au changement climatique. Dans ADEME (n° 9791029723513). https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7379-operateurs-et-territoires-touristiques-s-adapter-pour-faire-face-au-changement-climatique-9791029723513.html#product-presentation

Singjai, K., Winata, L., & Kummer, T. (2018). Les initiatives écologiques et leur avantage concurrentiel pour le secteur hôtelier dans les pays en développement. International Journal of Hospitality Management, 75, 131–143. https://doi.org/10.1016/j.ijhm.2018.03.007

Les avantages de la mise en place d'un système de management environnemental pour votre entreprise. (s. d.). ISO. https://www.iso.org/climate-change/environmental-management-system-ems

Les avantages de la mise en place d'un système de management environnemental pour votre entreprise. (s. d.). ISO. https://www.iso.org/climate-change/environmental-management-system-ems

Le Pacte vert pour l'Europe. (s. d.). Commission européenne. https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en

Le Pacte vert pour l'Europe. (s. d.). Commission européenne. https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/priorities-2019-2024/european-green-deal_en

La transition écologique du tourisme. Mobilité et transports. Commission européenne https://transport.ec.europa.eu/tourism/transition-eu-tourism/green-transition-tourism_en

Tilavova M., Safarova N., Alimova B., Bo'ronova N. (2024) L'écotourisme en tant que stratégie de développement durable : exploration du rôle de la gestion des ressources naturelles, E3S Web of Conferences 587, p. 05020 https://doi.org/10.1051/e3sconf/202458705020

Organisation mondiale du tourisme. (2018). Synergies entre tourisme et culture. https://www.untourism.int/global/publication/tourism-and-culture-synergies

Organisation mondiale du tourisme. (2025) L'innovation à l'Organisation mondiale du tourisme, https://www.untourism.int/innovacion-transformacion-digital#:~:text=To%20be%20a%20benchmark%20for,shape%20the%20future%20of%20tourism.

UNESCO. (2003). Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. UNESCO. https://ich.unesco.org/en/convention

UNESCO. (2023). Programme « Patrimoine mondial et tourisme durable ». UNESCO. https://whc.unesco.org/en/tourism

Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU). Gestion durable des ressources. https://unece.org/sustainable-energy/sustainable-resource-management

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2022). Indicateurs Culture | 2030. Éditions de l'UNESCO. https://unesdoc.unesco.org

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2020). Éducation au développement durable : une feuille de route. Éditions de l'UNESCO. https://www.unesco.org/en/articles/education-sustainable-development-roadmap.

Organisation mondiale du tourisme. Biodiversité. https://www.untourism.int/sustainable-development/biodiversity

Organisation mondiale du tourisme. Écotourisme et zones protégées. 2025 https://www.untourism.int/sustainable-development/ecotourism-and-protected-areas

Tourisme des Nations Unies. Glossaire des termes touristiques. https://www.untourism.int/glossary-tourism-terms

Tourisme des Nations Unies. Tourisme et culture. 2025 https://www.untourism.int/tourism-and-culture

Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. (2021). Recommandations pour la transition vers une économie verte du voyage et du tourisme. Tourisme des Nations Unies. https://webunwto.s3.eu-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/2021-05/210504-Recommendations-for-the-Transition-to-a-Green-Travel-and-Tourism-Economy.pdf

Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. (2022). Code mondial de déontologie du tourisme. Tourisme des Nations Unies. https://www.unwto.org/global-code-of-ethics-for-tourism

Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. (2022). Synergies entre le tourisme et la culture. OMT. https://www.unwto.org

Organisation mondiale du tourisme des Nations Unies. (2023). Le tourisme et les objectifs de développement durable – En route vers 2030. Tourisme des Nations Unies. https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/UNWTO_UNDP_Tourism%20and%20the%20SDGs.pdf

Quelle est la différence entre l'adaptation et l'atténuation ? (2024). Foire aux questions (FAQ) | Agence européenne pour l'environnement (AEE). https://www.eea.europa.eu/en/about/contact-us/faqs/what-is-the-difference-between-adaptation-and-mitigation

Organisation mondiale de la santé : OMS. (18 février 2025). Biodiversité. https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/biodiversity

Footprint

CEDRU

Ajuntament de Quart de Poblet

spectrum RESEARCH CENTRE

TOURISM ORGANIZATION OF THE MAZOVIA REGION

albea building up your resilience

FEVECTA

Co-funded by the European Union

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor EACEA can be held responsible for them. Project number: 2024-1-ES01-KA220-VET-000255069]"

CC BY-NC-SA 4.0